



COMMUNE DE VERS





Chères Vernois, Chers Vernois,

Tout d'abord nous tenons à remercier les électeurs qui en mars dernier ont décidé de nous faire confiance en nous confiant la gestion de la Commune pour un mandat de six ans ; nous gardons à l'esprit que nous ne sommes là que pour une durée limitée.

L'équipe que vous avez choisie allie expérience, avec trois candidats sortants, et renouveau. Des anciens capables d'assurer la connaissance et la continuité sur les dossiers déjà engagés, et de faciliter la prise de fonction des nouveaux élus. Cette confiance, nous nous devons de ne pas la décevoir et donc œuvrer pour notre village.

Nous tenons à remercier le Conseil Municipal sortant pour tout le travail effectué les six dernières années et plus particulièrement Raymond VILLET qui a œuvré pour la commune pendant ses 37 années de mandature pour son investissement en temps et surtout en énergie et qui a joué « les prolongations » malgré lui jusqu'à l'élection du maire et des adjoints le 27 mai dernier. Il mérite toute notre considération.



Cette élection intervient dans un contexte sanitaire difficile. Lorsqu'un événement touche, avec une telle violence et une telle soudaineté, la planète entière, nous nous rendons compte que l'être humain est finalement assez modeste. Ce qui fait notre force et notre grandeur, c'est la solidarité indispensable pour faire face à une situation aussi inimaginable.

Dans notre commune, nous poursuivons nos efforts pour faire face à la pandémie et devons être attentifs aux difficultés de nos concitoyens plus particulièrement les personnes seules et âgées.

En ce qui concerne notre programme, nous allons terminer les gros dossiers en cours à savoir : travaux de l'Eglise, assainissement collectif de Bellossy, travaux Auberge Communale... et ensuite nous nous mobiliserons aussi pour sécuriser davantage les voies de la commune, soumises à un trafic routier intense.

Notre défi sera de répondre aux besoins de notre population tout en limitant, par une gestion rigoureuse les dépenses de notre collectivité.

Nous vous laissons donc à la lecture de ce bulletin, reflet de l'activité municipale qui malgré ce contexte morose reste dynamique et suivie et nous restons bien entendu, maire et adjoints, selon leurs délégations, à votre disposition pour apporter toute réponse à vos interrogations.

« Se réunir est déjà un début, rester ensemble est un progrès et travailler ensemble est la réussite. »

Malgré la pandémie, qui malheureusement dure, nous avons voulu mettre de la joie dans notre village en plaçant des silhouettes de Noël peintes par les enfants de l'école, vernies et posées par les élus dans les différents bassins du village, vous laissant le soin de décorer les sapins. Le rendu est magnifique et nous vous en remercions.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de Noël.

Joëlle LAVOREL
Maire de Vers

Sommaire

Edito	3
Sommaire	4
Merci Raymond.....	5
Nouveau Conseil	6
E tat civil	7
Extraits CR	8
Personnel mairie	11
Personnel périscolaire	12
Eglise	14
Antenne.....	15
Bibliothèque.....	16
Associations	17
Vitrines	22
ADMR	26
Maisin de Santé	27
Syndicat du Vuache	28
MJC	29
CC Genevois	30
Transport	33
Police pluricommunale ...	36
Règles de vie	37
Croix de mission	38

Parution annuelle gratuite

Tirage 500 exemplaires

Commission information :

Mélanie SAXOD

Philippe DUBOUCHET

Damien GRABINSKI

Sylvain MARTINET

Laurence NOVO-PEREZ

Rédaction :

Mélanie Saxod

Mise en page :

Commission information

Composition :

Jean-Pierre Chauvet

Publicité :

Tarifs en mairie

(Tél.04 50 35 20 33)

Impression :

Imprimerie Villière

74160 Beaumont



Horaires d'ouverture

Mairie

Accueil-Urbanisme	Lundi		14h00 - 18h00
	Jeudi	08h45 - 11h30	
	Vendredi		14h00 - 19h00
Périscolaire	Lundi		13h30 - 16h00
	Vendredi	08h30 - 11h00	13h30 - 16h00

Tél. 04 50 35 20 33 - Fax 04 50 35 15 47 - Courriel : mairie@vers74.fr

La Poste

	Lundi		14h00 - 18h00
	Jeudi	08h45 - 11h30	
	Vendredi		14h00 - 19h00

Bibliothèque

	Lundi		16h00-18h30
	Mercredi		16h00-18h30
	Samedi	09h30 - 12h00	

Tél. 04 50 35 04 87 - Courriel : bibliotheque@vers74.fr

Déchèterie de Vulbens

HIVER du 1 ^{er} novembre au 28 février	Lun Mar Mer Ven	09h00 - 12h00	14h00 - 17h30
	Jeudi	fermée	14h00 - 18h00
	Samedi	09h00 - 18h00	
ÉTÉ du 1 ^{er} mars au 31 octobre	Lun Mar Mer Ven	09h00 - 12h00	14h00 - 17h30
	Jeudi	fermée	14h00 - 18h00
	Samedi	09h00 - 17h30	

Tél. 06 27 82 12 78

Tarif de location des salles communales

jour	Petite salle	Grande salle
En semaine	50 €	150 €
Le week-end	100 €	300 €
Caution	300 €	1 000 €

Couverture :

Décorations de Noël au village- photos de Dominique Jacquet

Décoration sorcière maison Dupraz- Sylvain Martinet et Aurélie Duval

Merci Raymond

Raymond VILLET a quitté la vie politique après 37 années au sein du conseil municipal. Il a consacré une grande partie de sa vie à la commune de Vers.

Raymond a été élu une première fois en 1983 en tant que conseiller municipal. Clovis EXCOFFIER fit de lui un de ses adjoints lors de l'élection de 1989. Promu 1er adjoint en 1995 il conservera ce poste lors des élections de 2001. En 2004 lors du décès de Clovis, son ami, il accepte de prendre le poste de Maire, poste auquel il sera réélu en 2008 et ce jusqu'en mars 2020.

Raymond s'est beaucoup investi et c'est lui qui, avec ses conseils successifs, a fait de la mairie-salle des fêtes le premier bâtiment public à énergie positive du secteur. Il a été également vice-président de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) en charge du développement durable et vice-président du SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute Savoie).

Pendant toutes ces années, Raymond a été un ardent défenseur des petites communes et a fait entendre leur voix aussi fort que possible.

Sous ses différents mandats, la commune aura vu la rénovation de la toiture et du clocher de l'église, l'agrandissement du groupe scolaire, la création de la voie à mobilité douce, d'une bibliothèque très dynamique, la réalisation de jardins familiaux, de l'assainissement collectif et bien d'autres projets.

Il a également toujours soutenu toutes les associations de la Commune.

Merci Raymond pour tout ce que tu as fait et pour la bonne santé de la Commune aujourd'hui.

Profite de ta retraite bien méritée et surtout de ta famille.

Joëlle Lavorel



Présentation du nouveau conseil municipal



De gauche à droite :

Aylin KARATAS, Lionel EXCOFFIER, Jérôme GUILLERMET (3^{ème} adjoint), Marie-Hélène DECRUY, Damien GRABINSKI, Joseph MUGNIER (4^{ème} adjoint), Yves EXCOFFIER, Laurence NOVO-PEREZ, Philippe DUPRAZ (1^{er} adjoint), Brigitte JACQUET, Pierre LAUREAU, Joëlle LAVOREL (Maire), Philippe DUBOUCHET, Mélanie SAXOD (2^{ème} adjoint), Christèle LAVY (Ex Secrétaire générale), Sylvain MARTINET

Les commissions

Finances, Personnel communal

Joëlle LAVOREL, maire

Yves EXCOFFIER
Brigitte JACQUET
Aylin KARATAS
Mélanie SAXOD

Voirie, Réseaux, Espaces verts

Philippe DUPRAZ, 1^{er} adjoint

Lionel EXCOFFIER
Damien GRABINSKI
Pierre LAUREAU
Sylvain MARTINET
Joseph MUGNIER

Scolaire, Jeunesse, Education

Mélanie SAXOD, 2^{ème} adjoint

Marie-Hélène DECRUY
Philippe DUBOUCHET
Aylin KARATAS
Laurence NOVO-PEREZ

Communication,
Environnement, Culture, Sport

Mélanie SAXOD, 2^{ème} adjoint

Philippe DUBOUCHET
Damien GRABINSKI
Sylvain MARTINET
Laurence NOVO-PEREZ

Urbanisme

Jérôme GUILLERMET, 3^{ème} adjoint

Lionel EXCOFFIER
Yves EXCOFFIER
Pierre LAUREAU
Joseph MUGNIER

Bâtiments, Patrimoine

Joseph MUGNIER, 4^{ème} adjoint

Lionel EXCOFFIER
Brigitte JACQUET
Pierre LAUREAU
Sylvain MARTINET

Naissances



OGIER Victor	09/10/2019	GREFF Milo	03/01/2020
CRUAUD Baptiste, David	09/10/2019	LALLEMAND Marius, Didier, Sylvain	05/01/2020
CADET Noa	15/11/2019	DECRUY Manoë, Jean, Philippe	08/01/2020
SAXOD Martial, Jules, André	20/11/2019	GROS Lucas, François, Patrick	21/01/2020
JACQUET Théa, Ambre	06/12/2019	MAIO Teddy, Giusi	17/02/2020
CAMPS Julia, Kim, Roxane	20/12/2019	JOLLET Sarah	18/03/2020
CAMPS William, Lucas, James	20/12/2019	ROCH Manon, Anne-Marie	08/04/2020
		LENEVEU Arthur, Jesse, Ben	07/05/2020
		MARTINEZ Sandro	08/05/2020
		LAURIN Leen	24/06/2020
		BERNADAC Ulysse, Louis, Jacquelain	30/06/2020
		WICKRAMASINGHE Coralie	12/07/2020
		FOURNIER Keylan, Bryan	25/08/2020
		BORCA Hina, Marie	07/09/2020
		GAPANY Mila	10/09/2020
		GRAPPIN Mila	24/10/2020
		LOUIS Gabriel	27/11/2020

Mariages & PACS

LENEVEU Tancrede et BOUVRY Adelaïde, Mathilde, Guenièvre	mariés le 30/11/2019
TREMBLET Sébastien et THOMAZET Céline	mariés le 03/10/2020
COULAIS Robin, Josselin, Jacky et LEBRETON Marie, Nadine, Sandrine	pacés le 02/09/2019
BAJOT Mickael, Jean et TODESCO Dorine, Florence	pacés le 28/08/2020
BORCA Fabien, Lionel et GODARD Anna, Marie	pacés le 28/08/2020



Décès

COGNE Gaston, Jean, Alfred est décédé le 10/11/2019 à l'âge de 94 ans
 MOLLAND Ginette, Marie, Agathe est décédée le 13/03/2020 à l'âge de 87 ans
 BUET Gilbert, Jean est décédé le 16/08/2020 à l'âge de 88 ans
 BUET Renée, Andrée est décédée le 23/08/2020 à l'âge de 92 ans
 NOWAK Georges, Casimir est décédé le 04/09/2020 à l'âge de 82 ans
 GROS François, Adrien est décédé le 14/09/2020 à l'âge de 68 ans

Extrait des délibérations ...

Conseil du 27 mai 2020

Élection du maire et des adjoints

Après les appels à candidatures, il est procédé aux votes successifs du maire et des adjoints

Mme LAVOREL Joëlle ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Maire.

Mr DUPRAZ Philippe ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Premier adjoint au maire.

Mme SAXOD Mélanie ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Deuxième adjoint au maire.

Mr GUILLERMET Jérôme ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Troisième adjoint au maire.

Mr MUGNIER Joseph ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Quatrième adjoint au maire.

Ils sont immédiatement installés dans leur fonction.

Conseil du 9 juin 2020

Indemnités du Maire et des Adjoints

Madame le Maire explique à l'assemblée qu'en principe, les mandats municipaux sont exercés à titre gratuit. Toutefois, pour compenser les charges et les pertes de revenus liées à l'exercice de ces mandats, la loi prévoit un régime indemnitaire pour les maires, les adjoints et certains conseillers municipaux.

L'indemnité des élus est fixée dans la limite d'un taux maximal en référence à l'indice brut de la fonction publique territoriale et variant selon la taille de la commune.

Après avoir entendu l'exposé de madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité

FIXE l'indemnité du Maire à 40.3% de l'indice 1027 (1567,43 € brut par mois)

FIXE l'indemnité de chacun des 4 adjoints à 10.7% de l'indice 1027 (416,17 € brut par mois)

Don Église

Madame Le Maire fait part au Conseil Municipal de la réception d'un don de 249.79€ émanant de Mme DUPARC Monique pour les travaux de restauration de l'Église Notre Dame de la Nativité.

Cette dernière se sent gênée d'avoir perçu son indemnité d'adjoint au mois de mai 2020 alors qu'elle n'a pas été sollicitée.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité

ACCEPTÉ le don de Madame DUPARC de 249.79€.

Conseil du 7 juillet 2020

Compte-rendu des travaux en cours : bâtiments et voirie

Église : L'entreprise COMTE reprend le piquage des murs depuis le 15 mai cela sera fini dans la troisième semaine de juillet. Par la suite, mise en place de tirants permettant la consolidation de l'ensemble de la bâtisse (15 jours de travaux prévus). Période de vacances de 3 semaines au mois d'août. Reprise des travaux le 24 Août pour mise en place de la première couche de crépis.

Travaux de réhabilitation du sous-sol de l'Auberge : L'association AGIRE termine les murs et les faux plafonds. La pose du carrelage et des caniveaux par l'entreprise PERRIN devrait reprendre le 10 juillet. L'entreprise GRANDCHAMPS

va remettre en place le boîtier de l'alarme et réseau électrique dans le faux-plafond, ainsi qu'un luminaire pour la cave à vin. L'entreprise FRED'EAU plomberie devra finir un ou deux points d'étanchéité.

Enceinte scolaire : sécurisation côté du lotissement les Coteaux du Genevois.

Rénovation classe CM1: AGIRE va refaire la peinture (une face en violet clair), remise en état du coffret sous l'évier. Double fenêtre en bois à peindre. Siphon à réinstaller. Le parquet a été vitrifié l'année dernière, des tampons sous les chaises vont être installés pour éviter d'endommager le parquet.

Installation de rideaux ignifugés. Dalles faux plafond vont être changées. Les traverses du plancher bois du couloir sont à consolider/à changer (devis en cours).

Salon de coiffure : état des lieux au niveau du garage pour faire une salle de pause et une buanderie. Pompe à chaleur défectueuse, elle a été remplacée par des radiateurs à bain d'huile. Sol à repeindre ou revêtement à changer. Rambarde à redresser.

Exonération des loyers des baux commerciaux et professionnels

Considérant les circonstances exceptionnelles liées à l'état d'urgence sanitaire qui a imposé la fermeture des établissements recevant du public non indispensables à la vie quotidienne, Mme Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal une aide financière exceptionnelle aux commerçants et professionnels en leur octroyant une remise de dette pour les loyers du 16 mars au 10 mai 2020.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité

VALIDE l'aide financière exceptionnelle aux commerçants et aux professionnels suivants : local n°2 Masseur naturopathe, local n°3 ARCAINA, local n°4 Sonothérapie, Auberge, Ancienne poste / Bail commercial coiffeuse

Tableau des effectifs : poste d'ATSEM

Madame SAXOD, deuxième adjointe en charge de la jeunesse explique qu'il est nécessaire de créer provisoirement (année scolaire) un poste supplémentaire d'ATSEM à raison de 17.5h hebdomadaires afin d'assurer un encadrement satisfaisant des enfants notamment en raison des effectifs.

Après avoir entendu l'exposé de madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, AUTORISE la création d'un poste supplémentaire d'ATSEM à 17.5 h hebdomadaire.

Subventions association

Madame Le Maire et Madame SAXOD soumettent à l'assemblée le montant des subventions susceptibles d'être allouées aux associations que la commune souhaite soutenir au titre de l'année 2019.

Montant total attribué : 22 000.00 €

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, VALIDÉ le montant des subventions allouées aux associations.

Groupe de travail sur la sécurisation des voies

Un groupe de travail pour étudier la sécurisation des voies est mis en place : Philippe DUPRAZ, MARTINET Sylvain, Yves EXCOFFIER, Damien GRABINSKI

Point Financement travaux de l'Église

Mme JACQUET Brigitte en charge du dossier de financement

de la réhabilitation de l'Eglise (Paroisse et Fondation du Patrimoine) fait un point de situation :

- le montant de l'aide que le Comité Paroissial accorderait à la commune doit être validé et elle relance l'économiste
- elle a pris attache auprès de la Fondation du Patrimoine pour monter un dossier de souscription.

Conseil du 04 août 2020

Compte-rendu des autorisations d'urbanisme

DP 07429620A0025 FREE MOBILE antenne téléphonie Refusé le 27/07/2020

Assainissement Bellossy

Travaux sur des parties privées à réaliser. Reprise fin août et test de résistance. Goudronnage en septembre après avoir affiné le tracé avec la société Eiffage.

Conseil du 08 septembre 2020

Compte-rendu des travaux en cours

Eglise : Reprise du crépi, mise en place de 2 socles béton pour fixer la nouvelle ferme de soutien du toit, mise en place d'un chemin de travail en planches au-dessus des voutes, fixation d'une première console acier sur 4 pour consolider le cloître.

Auberge : Travaux terminés vendredi 5 septembre.

Ecole : Tous les travaux sont finis

Création d'un poste d'adjoint d'animation

Madame SAXOD explique aux conseillers qu'il convient de créer un poste supplémentaire d'adjoint d'animation à raison de 25h mensualisé afin de permettre le recrutement d'un agent qui palliera à l'accroissement temporaire d'activité.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE la création d'un poste d'adjoint d'animation à raison de 25h par mois.

Conseil du 6 octobre 2020

Autorisation lancement d'une souscription Eglise et Convention souscription Fondation du Patrimoine Eglise

Madame Le Maire rappelle à l'assemblée que la précédente mandature avait validé le lancement d'une souscription pour financer une partie des travaux de réhabilitation de l'Eglise de Vers. La Fondation est une association créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997. Les organismes organisant des souscriptions sont nombreux mais la Fondation du patrimoine a pour mission spécifique de mettre en valeur le patrimoine historique français par le soutien aux travaux de restauration des monuments historiques. Il convient désormais de confirmer le lancement de la souscription, de valider la convention avec la Fondation du Patrimoine pour la mise en œuvre de cette souscription et d'autoriser Mme Le Maire à la signer.

Conseil du 10 novembre 2020

Convention avec la MJC du Vuache

Monsieur le Premier Adjoint, présente aux membres du Conseil Municipal le projet de convention entre la Commune et la MJC du VUACHE, pour la location de la grande salle municipale pour l'activité gym séniors pour l'année 2020-

2021. Le nombre de séances prévues est fixé à 28 pour un tarif de 7.00 €/ l'heure pour une séance. Un titre sera émis par la Commune pour un montant total de 196.00 €.

Entendu l'exposé de Monsieur le Premier Adjoint, le Conseil Municipal, l'unanimité, valide à l'unanimité la convention passée avec la MJC du VUACHE.

Cession gratuite de terrain à la Commune – Route de la Fruitière

Monsieur le Premier Adjoint explique à l'assemblée que dans le cadre de l'aménagement des trottoirs sur la route de la Fruitière, entre l'école et la route de Chez Jeantet, il avait été convenu que les propriétaires cèdent gratuitement à la Commune une bande de terrain le long de la route de la Fruitière (n°B1588) d'une contenance de 186 m². Entendu l'exposé de Monsieur Premier Adjoint et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, ACCEPTE la cession gratuite à la Commune par la SCI VILLA GARDEN de la parcelle n°B1588 d'une contenance de 186 m².

Conseil du 1er décembre 2020

Renouvellement du bail commercial – NASS'coiffure

Le bail initial arrive à échéance le 31 janvier 2021. Il convient de le renouveler pour la période du 1er février 2021 au 31 janvier 2030 (Délibération et Avenant n°2).

Entendu l'exposé de Madame Le Maire, le Conseil Municipal, l'unanimité des votants :

AUTORISE Madame le Maire à signer le bail professionnel avec Madame Nassima KHOUDI née BOUGHANEM pour une durée de 9 ans (du 1er février 2021 au 31 janvier 2030)

Retrouvez toutes les informations
sur le site de la commune

<http://www.vers74.fr/>

rubrique Votre Mairie / Comptes Rendus du Conseil Municipal

Favorisez nos annonceurs

Entreprise Jacques Gros
aménagement de vos extérieurs

- Création et rénovation des aménagements extérieurs
- Construction de piscines traditionnelles
- Terrasses, pavage et murs en pierre
- Maçonnerie des bâtiments anciens
- Portails et clôtures

Portable 06 17 58 64 59 Fixe 04 50 35 38 45
Mail jacogros@hotmail.com
230 chemin Germagny 74160 Vers
www.gros-jacques-maconnerie.fr

GRANDCHAMP Frères
ELECTRICITE GENERALE

CHAUFFAGE - VENTILATION ENERGIES
ALARME - ECLAIRAGE PUBLIC RENEUVELABLES

Z.A Grands Chavannoux / tél : 04 50 04 36 07
74520 VULBENS / contact@grandchamp-elec.fr

GITE RURAL
accès PMR

LADOY Denis

467 route de La Motte
74160 VERS
Tél. 04 50 35 26 41
contact@ldgite.fr

TREMBLET PAYSAGE
PAYSAGISTE

Création et entretien d'espaces verts
Déneigement



TREMBLET Sébastien
74160 VERS
09.53.99.39.60
ou 06.23.17.27.30

Savons du Léman

• Artisanal • 100% Naturel •

Fabriqué par Sandra à Maisonneuve

Retrait des commandes
au laboratoire
24h/24h

52 Allée du Dahu - 74160 Vers
Tel : 09 70 46 60 33
www.savonsduleman.com

LE FOURNIL
SUCRÉ SALÉ

PAIN PÂTISSERIE TRAITEUR

Fermé le samedi après-midi et le dimanche

64 route de Valleiry 74160 VERS
Tél. 04 50 31 97 07

Nass' Coiffure



9, route de la Fruitière | 74160 Vers | Tél. 04 50 94 37 05
Parking : École de Vers | Carrefour de Maison-Neuve

Présentation du personnel de mairie

Sébastien DESMURS Secrétaire général

Assure la mise en œuvre de la politique communale et la gestion des services communaux, en charge notamment du suivi des conseils municipaux, de la comptabilité, du suivi des projets et des investissements communaux, des demandes de subventions ...

Depuis octobre 2020



Estelle GROS Chargée de l'urbanisme, de la voirie, et de l'accueil en binôme avec Laetitia DUPRAZ

Interlocutrice privilégiée concernant les questions relatives aux autorisations d'urbanisme et droit du sol.

Depuis septembre 2005

Laetitia DUPRAZ Chargée d'accueil et de l'agence postale communale

Interlocutrice privilégiée des administrés pendant les horaires d'ouverture au public, en charge de l'état civil, des élections, du suivi des locations de salles communales, des demandes de logement ...

Depuis septembre 2019



Stéphane MERMILLOD-BLONDIN Agent technique

Chargé de l'entretien des espaces verts, de la voirie, du fleurissement et des différents travaux d'entretien des bâtiments sur la commune

Depuis mai 2020

Services Périscolaires

Présentation du personnel périscolaire



Pratima GAILLARD
Service Entretien
Remplacements périscolaires
Depuis février 2014



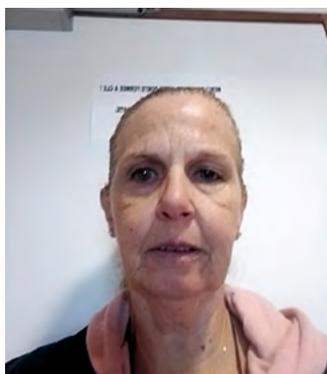
Julie CADOUX
ATSEM GS/CE1
Services périscolaires
Depuis septembre 2015



Catherine ERNST
ATSEM GS/CE1
Services périscolaires
Depuis septembre 2016



Tatiana KOLODIN
Services périscolaires
Depuis février 2017



Dominique BOURQUARD
Services périscolaires
Depuis septembre 2017



Sabrina LAUDES
ATSEM PS/MS
Services périscolaires
Depuis octobre 2020

Nouveau portail

Depuis le 20 novembre, un nouveau portail Enfance est accessible pour les parents.

Les identifiants seront envoyés à chaque famille avec le nouveau guide d'utilisation.

Les avantages de ce nouveau portail :

- Page Internet accessible depuis tous les smartphones sans avoir besoin du clic droit
- Une meilleure ergonomie des plannings enfants
- Possibilité d'inscrire et/ou annuler plusieurs jours en un seul clic.
- Menus de la cantine visible sur le portail
- Accès aux factures

Petit mémo

Inscription -Annulation

Le jeudi 8 h pour la semaine suivante
S'inscrire
Via le portail famille

Facturation

Chaque mois

Les horaires

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

le matin garderie : 7h30 à 8h20

Le midi cantine : 11h30 à 13h20

Le soir garderie : 16h30 à 18h30



Les tarifs

	Cantine	Garderie matin	Garderie soir
0 à 800	4,10 €	1,00 €	2,00 €
801 à 1100	5,00 €	1,30 €	2,60 €
1101 à 1600	5,90 €	1,60 €	3,20 €
1601 à 2100	6,80 €	1,90 €	3,80 €
> à 2100	7,70 €	2,20 €	4,40 €

Tarifs inchangés depuis 2015

Qui contacter :

Coordinatrice des Services périscolaires : Mme Audrey BEGUIN
Courriel : periscolaire@vers74.fr - Tél. ligne directe : 04.50.35.09.65

Présence en Mairie : le lundi après-midi de 14h à 16h puis sur rendez-vous : uniquement le vendredi matin.

En cas de retard ou d'absence UNIQUEMENT : prendre contact avec la garderie au 04 50 85 24 85

Après une fin d'année 2019-2020 compliquée nous avons tous été très contents de nous retrouver dans une école « quasi » normale et améliorée !



Nouveau grillage



Nouveau préau

Tous les enseignants ont réussi à se maintenir sur le groupe scolaire et nous avons donc : M^{mes} Liothaud et Malin pour les PS/MS, M^r Mabboux pour les GS/CE1, M^{me} Josserand pour les CP-CE1, M^{me} Rosa-Brusin pour les CE2-CM1, M^{mes} Larralde et Jacquier pour les CM1/CM2.

Cette année le thème retenu est : « Mon école éco-citoyenne » et différents projets devraient voir le jour : nouvelle fresque, participation à des opérations associatives, potager, mise en place d'éco-délégués, cirque, classe verte...

En période 1 l'opération Nettoyons la nature a eu lieu dans et aux abords de l'école et nous avons ramassé une quantité impressionnante de mégots de cigarette ! Nous profitons de cet article pour demander aux adultes de ne pas jeter leurs mégots n'importe où.



Opération « Nettoyons la Nature »

Nous espérons que le contexte sanitaire nous permettra de mener à bien les différents projets et nous remercions la mairie et l'A.P.E. pour leur soutien financier sans lequel nous ne pourrions pas faire tout cela.

Mme Larralde
Directrice du groupe scolaire

Rénovation de l'église

Dans le précédent bulletin, nous annonçons que la première tranche des travaux de rénovation de l'église, qui concernait la structure du bâtiment, devait commencer en novembre 2019 et se terminer au printemps 2020.

Les travaux ont commencé en janvier, ont été arrêtés pendant le confinement et ont pu reprendre au début de l'été.

Les derniers travaux ont consisté à la mise en place de tirants permettant la consolidation de l'ensemble de la bâtisse, le montage d'une nouvelle ferme de soutien du toit et la consolidation du cloître.

D'ici la fin d'année, le crépi extérieur devrait être terminé et l'échafaudage démonté.

La seconde tranche concernant la réhabilitation de l'intérieur (enduits, installations électriques, peinture, restauration des vitraux) devrait se réaliser en 2021.

Le chiffrage définitif des travaux est en cours et sera suivi d'un appel d'offres.

Une partie de ces travaux sera financée par une subvention départementale pour 50 000 €, par une contribution de la paroisse et d'autres demandes de subventions sont en cours.

Parallèlement, à partir du mois de juin nous nous sommes rapprochés de la fondation du patrimoine, première institution de défense du patrimoine pour lancer une souscription publique pour financer une partie des travaux restants. La commune, en restaurant l'église, espère garder ce monument, incontestable patrimoine de la commune. La convention avec cet organisme vient d'être signée.

L'élaboration et l'impression des flyers-bons de souscriptions pour la rénovation de l'église se feront ces prochains jours et leur distribution, dans un premier temps dans toute la commune, sera faite prochainement.

Nous vous remercions par avance à l'accueil que vous ferez à notre sollicitation. Nous comptons sur votre générosité pour mener à terme cette rénovation.



Antenne téléphonie mobile

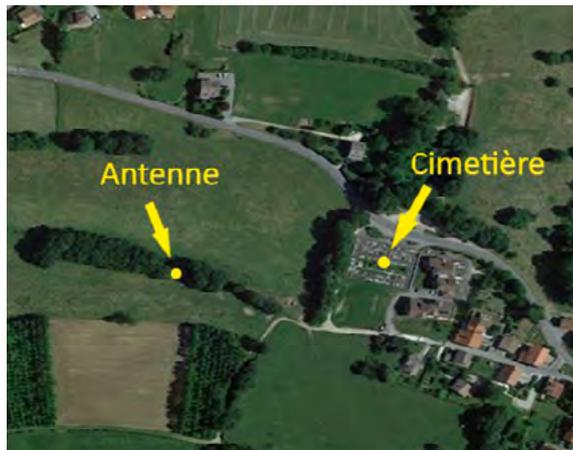
Dans le cadre du déploiement du Haut Débit Mobile (3G) et du Très Haut Débit Mobile (4G), la société FREE souhaite implanter une antenne relais sur la commune.

FREE MOBILE projette l'installation d'une antenne relais émettant sur les bandes de fréquences 700/900/1800/2100/2600 MHz pour contribuer à la couverture des environs de Vers en 3G et 4G sans pour autant améliorer celle de Vers. Le projet consiste à installer 3 antennes et 2 faisceaux hertziens intégrés dans un pylône treillis de 24.35 m à construire. La zone technique sera installée au pied du pylône.

Cette antenne sera située à Longeraie, dans la haie dans la continuité du chemin de Longeraie.

Un premier Dossier d'Information a été adressé par FREE MOBILE à la mairie le 14 avril 2020 suivi d'une déclaration préalable ayant pour objet l'implantation d'une antenne relais de téléphonie mobile sur une parcelle privée.

La commune a souligné manquer d'éléments pour prendre sa décision et a émis un refus. Un rendez-vous a ensuite été pris avec la société FREE MOBILE pour connaître les obligations réglementaires de chacun.



Un second Dossier d'Information a donc été adressé en mairie en août 2020 (Dossier consultable en mairie) et FREE MOBILE a ensuite adressé une nouvelle déclaration préalable.

Malgré son souhait de ne pas voir installer cette antenne, le conseil municipal n'a pas eu d'autre choix que donner un avis favorable à cette installation.

En effet, la loi ELAN impose aux communes le développement du réseau numérique.

Il a cependant été négocié de réduire la taille de l'antenne à 24 mètres au lieu de 32 initialement, pour une meilleure intégration paysagère de l'antenne.

DISPOSITIF DE MESURE ET DE SURVEILLANCE DES ONDES

Ce dispositif, géré par l'ANFR, permet à toute personne, ainsi qu'à l'État, aux collectivités et aux associations agréées de faire mesurer gratuitement l'exposition aux ondes créée par une antenne relais ou un objet communiquant tel que Linky par exemple. La mesure peut être réalisée tant dans les locaux d'habitation que dans les lieux accessibles au public (parcs, commerces, gares...).

Chaque année, l'ANFR effectue environ 3000 mesures via des laboratoires accrédités et publie les résultats sur son site CARTORADIO.

Ce dispositif renforce la transparence autour des questions liées aux niveaux d'ondes auxquels la personne est exposée dans un lieu de vie.



Informations sur : <https://www.anfr.fr/fileadmin/mediatheque/documents/espace/ANFR-Brochure-exposition-aux-ondes.pdf>

Bibliothèque

A Vers, on aime marcher. Que la randonnée soit gourmande ou littéraire, elle met toujours en appétit. Celle de la bibliothèque avait convié Eugène Sue. Quel nom difficile à porter de nos jours ! Il sent la lourde plaisanterie - suer en marchant, marcher avec Sue ! Et pourtant nous n'avons pas hésité à inviter cet écrivain du XIX^e siècle pour notre randonnée. Pourquoi ? Car il est lié à notre région. Il fut l'un des généreux souscripteurs de l'école du Châble et il finit ses jours à Annecy. Parce que son œuvre maîtresse Les mystères de Paris connut un immense succès, comparable à celui d'Harry Potter. Publiées dans le Journal des débats, en 1842, les aventures du prince Rodolphe lancèrent le genre du roman-feuilleton.

Le samedi 5 septembre, il faisait beau ce jour-là, 3 comédiens et une quarantaine de personnes : marcher et lire furent un vrai plaisir qui allégea un peu cette année compliquée. Nous remercions le Conseil municipal pour le mot d'accueil et le goûter offert à la fin de la randonnée.



La bibliothèque a pu conserver d'autres animations. Cet automne, nous avons repris les rencontres du club des Vers-Lisants. Le spectacle des Contes Joyeux, superbe moment de poésie musicale qui enchante chaque année les enfants, prévu le dimanche 6 décembre, n'a pu avoir lieu, en raison des règles sanitaires. Un report est envisagé au printemps 2021. Informations à suivre sur la page bibliothèque du site de la Mairie

<https://www.vers74.fr/>

ou <https://www.facebook.com/bibliothequedevers74/>

Des projets ? La nuit de la lecture en janvier ou avril 2021, selon la situation sanitaire, pour les enfants l'après-midi et les adultes en soirée musicale.

Sur le tourniquet ou les tables, pas mal de nouveautés : la lecture rend confortables les soirées d'automne sous un léger plaid, près d'un feu de bois ou tout simplement allongé sur le canapé en paisible distraction familiale.

Nous vous conseillons nos 2 sélections adultes : « Lettres frontière » et « A vos livres ». Pour les enfants la sélection « La Vache qui lit » qui vient de décerner à Sandrine Beau le prix roman jeunesse pour « La peur dans la neige ».

Nouvelles heures d'ouverture :

lundi et mercredi de 16h à 18h30 **samedi** de 9h30 à 12h

PROTOCOLE SANITAIRE :

masque obligatoire pour les plus de 6 ans, nettoyage des mains avec le gel hydro alcoolique,
Pas de lecture sur place et **au maximum 4 personnes en même temps.**



C'est une nouvelle année scolaire particulière qui débute en cet automne.

Plus que jamais l'APE souhaite offrir aux élèves de notre école une vie scolaire la plus normale et vivante possible.

Beaucoup de jolis projets pour nos enfants par l'équipe enseignante dynamique et donc des fonds à récolter pour permettre à leurs idées de voir le jour.

La classe verte de l'an passé devrait être reportée à cette année.

L'APE, comme tous, doit se conformer aux règles sanitaires et aux évolutions constantes de ces dernières.

Nous allons baser nos efforts sur des ventes à emporter pour limiter les interactions mais aussi des commandes en ligne comme il y a eu pour les bulbes, les produits d'automne et les sapins de Noël.

Ces ventes sont ouvertes aux villageois afin de toucher le plus grand nombre.

Nous comptons sur vous plus que jamais et espérons de tout cœur pouvoir reprendre prochainement nos jolies fêtes de village sans masque ni distance quand tout cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir.

Prenez soin de vous en attendant.

Eve Excoffier
Présidente de l'APE

Amicale des Donneurs de Sang de Vers

L'année 2020 a été perturbée par la crise sanitaire, ce qui a empêché l'Amicale des Donneurs de Sang de Vers d'organiser ses traditionnelles sorties et galette des rois.

Nous espérons que vous êtes tous en bonne santé et que le confinement n'a pas été trop difficile. Nous avons hâte de revoir nos amicalistes pour passer un moment convivial ! Nous vous rappelons que l'Amicale accueille toujours avec plaisir de nouveaux amicalistes !

Nous avons pu, malgré le confinement, réaliser une collecte à Vers en avril qui a rassemblé une soixantaine de donneurs ! La crise a obligé l'EFS à réorganiser les collectes mobiles pour préserver la santé de chaque donneur. Depuis peu, la mise en place de rendez-vous via le site <http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> permet de mieux organiser les dons, le temps d'attente, la distanciation sociale...

A présent, il est demandé de porter un masque « propre » à l'arrivée et de présenter une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, carte de donneur).

L'équipe de l'EFS faisant son maximum pour continuer d'accueillir les donneurs dans de bonnes conditions, malgré les contraintes, il est donc demandé aux donneurs d'être compréhensifs, patients et respectueux du personnel médical.

Il est important aussi de vous rappeler que les réserves de sang sont au plus bas, car suite à la crise et le développement du télétravail et des cours en visioconférence, les collectes dans les entreprises et les universités sont beaucoup plus difficiles.

Nous devons donc tous continuer de nous sentir concernés et de donner un peu de notre temps

« Prenez 1h pour sauver 3 vies ! »

Si vous ne pouvez pas vous rendre disponibles aux dates proposées, l'EFS peut vous accueillir sur son site d'Annemasse.

A présent les collectes débuteront à 16h00 et se termineront à 19h30.

L'Amicale vous remercie pour votre engagement et a hâte de vous voir sur ses prochaines collectes !

Prenez soin de vous.

L'ADSV

Collectes mobiles en 2021

- vendredi 29 janvier à Viry
- **mercredi 7 avril à Vers**
- jeudi 6 mai au Châble-Beaumont
- vendredi 09 juillet à Viry
- jeudi 5 août au Châble-Beaumont
- **mercredi 6 octobre à Vers**
- vendredi 10 décembre à Viry

Associations

Football Club du Vuache

C'est enfin la reprise au FC Vuache!



Après plusieurs mois d'arrêt lié aux mesures sanitaires du Covid19, le club a pu reprendre ses activités.

Beaucoup de changement cet été, avec notamment l'élection d'un nouveau comité, suite à l'arrêt de Patrice Lachenal, Ludovic Vuichard et Fabrice Armand.

Un immense merci à eux pour leur implication et leur travail depuis de nombreuses années.

Notre club compte 205 licenciés, dont 60 seniors et vétérans, 30 de 15 à 19 ans évoluent avec le groupement Vuache/Viry, assurant ainsi la transition pour les futurs seniors.

Nous enregistrons 95 enfants pour l'école de foot (les 6 / 13 ans) Pour encadrer tout ce petit monde une équipe de 15 bénévoles : 1 arbitre officiel, et 20 dirigeants qui sont présents tous les jours de la semaine, soit pour les entrainements et le week-end pour les matches. Un grand bravo à tous pour l'engagement apporté au FC VUACHE.

Pas loin de 70 enfants de 6 à 11 ans, dont 7 filles, foulent le terrain du FC Vuache depuis la rentrée. L'équipe d'éducateurs a le plaisir d'aligner 3 équipes en U9 et 3 en U7 et 2 équipes en U11, le samedi matin lors des plateaux que ce soit à domicile ou à l'extérieur.



U13 :

Plus de 25 joueurs cette saison pour 2 équipes. Sous l'impulsion de leurs 3 coaches, nos U13 réalisent une belle demi saison. Belle perspective pour la suite avec un très bon groupe.

A noter que les U11 et U13, accompagnés de parents et éducateurs/dirigeants, participeront au Bayern Trophy, Tournoi international à Munich du 03 au 04 avril 2021.

Le club est toujours à la recherche d'un petit coup de pouce pour encadrer ces catégories de jeunes très motivés.

Groupement Vuache / Viry :

Le groupement est composé de 2 équipes U15, 1 équipe U17 (photo) et 1 équipe U19, pour un total de 32 joueurs du FC Vuache.



Séniors :

2eme montée consécutive pour les séniors 1 en cette fin de saison 2019/2020 écourtée.

Jérôme Jund, en provenance de Chilly, a pris les commandes de l'équipe fanion pour son aventure historique en D2 ! Il sera accompagné de Yohann Boudard déjà présent la saison précédente.

L'objectif de l'équipe 1 et le maintiens pour cette première saison à ce niveau.

L'équipe 2 sera dirigé par Emmanuel Brun accompagné de Nadine Morino. Avec du sérieux, l'équipe aura les armes pour espérer jouer le haut du tableau.



Vétérans



Challenge Lionel Fol

Comme le veut notre tradition, notre concours de pétanque, en hommage à Lionel Fol, a eu lieu le samedi 5 septembre sous un magnifique ciel bleu ensoleillé. Une journée amicale et festive orchestrée par nos bénévoles toujours aussi volontaires et souriants. Malgré la crise sanitaire en cours, le Club aura su instaurer les règles recommandées par les autorités compétentes.

Au programme, six parties en triplettes dont trois se faisaient le matin et trois autres l'après-midi.

Nous tenons sincèrement à remercier les sponsors de ce tournoi pour leur participation et leur soutien mais aussi pour les nombreux lots offerts. Merci aussi aux nombreux participants. Votre joie et votre bonne humeur nous motive sans cesse à toujours faire mieux. Grâce à vous, ce tournoi est toujours une réussite !



Évènements à venir :

Repas de soutien du club
initialement prévu
le samedi 14 novembre à Savigny
reporté **au samedi 27 mars 2021**
suite aux mesures liées à la Covid 19.

Tournoi U11 / U13 de Futsal
12 et 13 décembre à Valleiry

Traditionnel tournoi de Pentecôte
2 et 23 Mai 2021

Joueurs, bénévoles, éducateurs ou sponsors, n'hésitez pas à rejoindre l'aventure FC Vuache ! Contact : Médéric Mosteiro 06 88 01 55 47
Plus d'info sur www.fc-vuache.fr et sur la page Facebook du club.

Mini Racing Club de Vers

2020, une année... pas comme les autres

Suite à une année 2019 très active avec une belle émulation au sein du club et une légère augmentation des adhésions pour la section « voitures » mais parallèlement la perte de quelques pilotes « hélicoptères », le club avait une nouvelle fois de belles ambitions pour cette année 2020

C'était sans compter sur ce cataclysme sanitaire qui est venu mettre son très gros grain de sable dans les rouages pourtant bien huilés...

L'activité a été totalement suspendue pendant toute la période du confinement bien évidemment.

Le fonctionnement et l'ensembles des manifestations initialement planifiées pour l'année ont naturellement été modifiés dès le déconfinement pour permettre autant que possible aux adhérents de pratiquer dans le strict respect des règles sanitaires.

En dehors des sessions de roulages internes les week-end principalement, le Mini Racing Club de Vers avait initialement prévu une course les 08 et 09 août 2020.

Cet événement devait se tenir sur 2 jours avec du roulage en journée et une course d'endurance en nocturne le samedi soir. Le tout avec des repas midi et soir sous chapiteau, et avec la participation des donateurs de sang.

Du fait des contraintes matérielles et organisationnelles, le club a fait le choix d'annuler l'événement tel que prévu pour le transformer en rassemblement avec un nombre limité d'invitations pour être compatible avec la structure du club.

15 pilotes se sont donc réunis sur le WE répartis en 5 équipes de 3 personnes qui se sont affrontés durant le WE avec entre autre une nocturne de 3h le samedi soir

Un très bon entrainement pour la saison 2021 qui nous permettra, nous l'espérons de reproduire ce fonctionnement en l'ouvrant à un plus grand nombre de participants.



De gauche à droite sur la photo :

Fred CHALLON, Jérôme SAXOD, Alex CRAVE, Florent SAXOD, un pilote

Parallèlement à cela, quelques membres du club ont profité de courses organisées par d'autres clubs, avec entre autre le « Challenge d'été » organisé par l'ARCF42 les 19 et 20 juillet 2020 ainsi que le « Challenge d'Automne » toujours organisé par l'ARCF42 les 26 et 27 septembre 2020.

Au cours de ce dernier événement, hormis le roulage du samedi durant toute la journée, l'organisation, en collaboration avec le MRCV avait également organisé une course d'endurance de 2h30 en nocturne. Malheureusement, la journée du dimanche n'a pas permis aux pilotes de rouler du fait de la pluie.

Dernier élément externe organisé par l'ARCF 42: le HB racing days les 9, 10 et 11 octobre 2020. Un événement particulier du fait qu'il s'agissait d'une course de marque, et par conséquent limitée.

Au final une saison 2020 très calme qui ne restera pas dans les annales des meilleures années du club, c'est une certitude. L'ensemble des membres est néanmoins resté très soudé et qui a permis au club d'assurer l'entretien et une certaine activité au cours de ces derniers mois.

En espérant que 2021 nous permette de reprendre une activité complète : l'avenir nous le dira.

David CHRISTIN
secrétaire

Favorisez nos annonceurs

GARAGE JACQUET  **RENAULT**

Agent Renault



Tél. 04 50 04 75 88
Fax 04 50 75 07 02
267, Route de Fagotin
L'Éluiset
74580 VIRY

www.garage-automobile-carrosserie-haute-savoie.com

 **Le K'MION**
PIZZAS

*Large choix de pizzas
cuites au feu de bois
www.kmion-pizza.fr*

A Chilly, Vers, Cernex, Marlioz et Cuvat

*Béatrice & Gilles vous accueillent à Vers
le mardi soir, place de l'église.
Réservations au **06.43.10.51.97***

 **FIDELEC 74**
ELECTRICITE GENERALE-CHAUFFAGE ELECTRIQUE

102 ZA LES GRANDS PRES
74160 PRESILLY

SAXOD F. 04 50 38 96 33
06 09 41 35 03

fidelec@hotmail.fr *Illuminer vos projets est notre métier*

 **SERGEM Electroménager**
DEBORNE G. - SAXOD J.

Une équipe dynamique à votre service :

*La compétence, nous l'avons
Le résultat, vous lavez !*

Tél. 04 50 04 47 36
Fax 04 50 04 66 47

102 rue des Grands-Prés
Zone Artisanale
74160 PRESILLY

Pour insérer une annonce
prendre contact avec la Mairie de Vers

Tel 04 50 35 20 33

mairie@vers74.fr

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

SCEA Lyard

Battage - Débroussaillage - Distillation



175 route de Viry
74160 VERS

scealyard@orange.fr

Portable 06 16 19 15 20
06 09 38 82 39

Tél. 04 50 35 20 01

Fax. 04 50 35 24 94

 **Empreinte Extérieure**
Plongez dans votre jardin !

Construction de piscine • Technique piscine • Baignade naturelle
Aménagement paysager • Terrasse

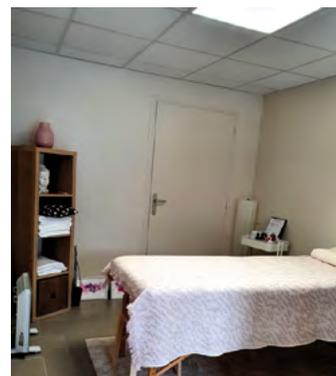
Sébastien Jacquet
06 46 53 31 51
contact@empreinte-exterieure.fr
www.empreinte-exterieure.fr

Les Salons de Catherine



Les Salons de Catherine est un cabinet de soins thérapeutiques à vocation d'apporter une écoute et des soins adaptés aux besoins de chacun, grâce à des techniques douces et naturelles,

- pour prévenir et soigner par les plantes grâce à l'aromathérapie, la gemmothérapie et les Fleurs de Bach
- pour retrouver un mieux-être et un équilibre émotionnel ou psychologique grâce aux techniques de l'EFT, de la cohérence cardiaque, des soins de massages thérapeutiques ou énergétiques, et de relaxation.



Catherine AUDIN, aromathérapeute et énergéticienne, vous accueille depuis le 15 septembre 2020 dans un cadre chaleureux et intimiste, au rez de la Mairie de Vers. Vous pourrez aussi découvrir la boutique végan dont la sélection de fournisseurs éthiques et locaux pour la plupart est unique dans notre région. Cela a demandé 20 ans de sélection des meilleurs produits vegan et bio du marché.

Vous trouverez des cosmétiques 100% bio et frais, une herboristerie locale, des parfums artisanaux 100% français & vegan, des compléments alimentaires 100% naturel, des thés du monde, etc. ainsi que tout ce qui concerne les produits en phytothérapie (huiles essentielles, huiles végétales, Fleurs de Bach ou Macérats).

Catherine AUDIN

31 route de Valleiry 74160 Vers

Tél. 06 21 29 58 64

RDV : www.clicrdv.com/catherine-audin

Instagram : les salonsdecatherine

Facebook : Les Salons de Catherine

www.lesalonsdecatherine.com



Les Salons de Catherine proposent aussi une carte de fidélité « Proxy'carte » rechargeable et des offres promotionnelles et idées cadeaux éthiques, visible en vitrine du cabinet ou sur Instagram et Facebook.

Confidence Beauté



Voilà maintenant 2 ans que Confidence Beauté est installé au rez de chaussée de la mairie. Un lieu que j'ai souhaité chaleureux et cocooning dans lequel j'ai beaucoup de plaisir à accueillir et dorloter ma clientèle. Je ne souhaite cependant pas m'arrêter là. C'est pourquoi, toujours dans l'idée de développer mon activité, nous avons poussé les murs de l'institut et réalisé des travaux d'agrandissement

durant le mois de Novembre, afin de proposer des nouvelles prestations comme l'épilation définitive à la lumière pulsée ainsi que le microneedling (stimulation cellulaire avancée de la peau pour une amélioration esthétique de son apparence).



Ces techniques sont toujours en accord avec mes valeurs écologiques de soin bio et/ou naturel car aucun produit chimique n'y est ajouté.

A l'occasion d'un soin, je vous ferai visiter mon nouvel univers qui ne sera, je l'espère, qu'un point de départ.

Anne Arcaina

31 route de Valleiry 74160 Vers

Tél. 06 86 90 69 16

<https://www.facebook.com/confidence.beaute74/>



Chez Peppino



Benvenuti chez Peppino !

Bien plus qu'une simple pizzeria, « Chez Peppino » est un projet de vie. Celui de vous faire déguster la vraie pizza italienne. Installés en France depuis fin 2017, nous avons comme souhait d'ouvrir notre propre pizzeria. Nous attachons une grande importance à choisir des produits frais et de qualité. La pâte est faite sur place et voici en exclusivité une partie de la recette: un peu de savoir-faire, beaucoup de passion et une bonne dose d'amour. Pour le reste, nous gardons le secret!



Très heureux de l'accueil chaleureux que les habitants nous ont réservé ; nous espérons pouvoir leur proposer la possibilité de consommer sur place d'ici au printemps été 2021.

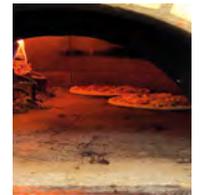
Chez Peppino

307 route de Viry 74160 Vers

Tél. 04 50 94 75 24

<https://pizzeria-chez-peppino.business.site/>

Ouvert tous les jours de 17h00 à 21h30



Nass' Coiffure



L'aventure a commencé il y a neuf années déjà, où, motivée et dynamique, j'ai eu un véritable coup de cœur pour la commune de Vers et je décidai donc d'y devenir la première commerçante !

Sur mon chemin j'ai eu la chance de rencontrer des employés municipaux et conseil municipal bienveillants et hors du commun, une pensée particulière pour Bob qui m'a énormément aidée.

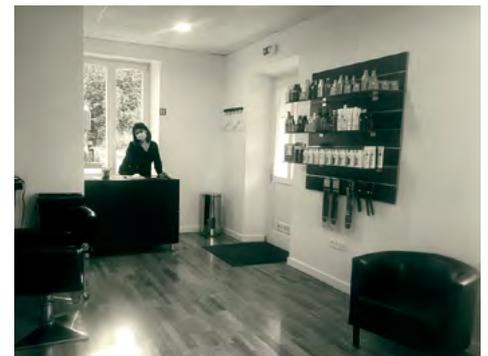
Ma première intuition fut la bonne puisqu'aujourd'hui j'ai toujours autant de plaisir à vous recevoir.

J'ai choisi ce métier parce que mes valeurs sont de permettre à chacun de vous de prendre soin de soi, de passer un moment agréable, de repartir avec le sourire et ce d'autant plus en ces moments difficiles. Je veux pouvoir continuer à veiller sur vous, à être à votre écoute et assurer votre sécurité en respectant les gestes barrières...

J'aimerais profiter de ce message pour vous dire toute ma reconnaissance, ma gratitude, et de faire en sorte que l'histoire continue, grâce au travail de mes employées, à la fidélité de mes clients devenus amis, à ceux de passage...

Merci du fond du cœur d'avoir contribué à la réussite de ce salon qui est aussi le vôtre !

Confucius avait raison en disant « *Choisis un travail que tu aimes, et tu n'auras pas à travailler un seul jour de ta vie* ».



Sous les masques : Nass, Chloé, Angel.

NASS' Coiffure

9 route de la Fruitière 74160 Vers

Tél. 04 50 94 37 05

Horaires :

du lundi au vendredi : 8h30-12h00-13h30-19h00

le samedi : 8h30-16h00

Vitrines de Vers

Thierry Thomas - Hypnothérapeute

Praticien en Hypnose, PNL, Mouvements Oculaires (AMO/EMA) et SLEEPTALK®



Notre cerveau est composé de deux parties, une partie consciente, et une partie inconsciente qui gère notre vie sans que nous en soyons forcément conscients. Cet inconscient permet à chacun d'entre nous de respirer sans y penser, d'avoir des réflexes, des habitudes, un instinct de survie et des souvenirs souvent plus précis et importants qu'on ne se l'imagine.

L'inconscient est une bibliothèque dans laquelle nous avons stocké nos connaissances, nos expériences, nos compétences, mais trop souvent nous ne sommes pas dans la possibilité de nous en souvenir, ou nous ne savons pas aller les chercher.

L'Hypnose est un état de conscience modifié, un état naturel, qui permet donc une ouverture vers cette partie inconsciente de nous-mêmes dans laquelle nous allons pouvoir puiser nos multiples ressources afin d'opérer des changements voulus.

Vous avez un manque de **confiance** en vous, une mauvaise **estime** de vous-même, des troubles **anxieux**, des **phobies**, vous ressentez un état **dépressif**, vous souhaitez une aide complémentaire pour gérer des **douleurs**, vous n'arrivez pas à vous débarrasser de **mauvaises habitudes** ou vous avez besoin d'un coup de pouce pour atteindre un **objectif** ou pour améliorer vos **performances**, ou si vous observez ces comportements ou besoins chez votre **enfant**, l'hypnose, la **PNL** et autres techniques peuvent être d'une **grande aide**.

Thierry Thomas
31 route de la Valleiry
74160 Vers
Tél. 06 84 59 77 68
rendez-vous sur Doctolib
plus d'info sur
<https://www.hypno.plus/>



L'auberge de la Fruitière



L'équipe de l'Auberge de La Fruitière est guidée par la passion et la volonté de transmettre les différentes facettes des métiers de la restauration.

Nous sommes « une maison de la pédagogie » pour former les jeunes qui assureront la relève de demain » Après 30 années à Paris, Londres, Californie et Genève Jean- Philippe amateur de vin et propriétaire de l'Auberge de La Fruitière, gère le service en salle avec son assistant, Pierre, qui a commencé dans l'établissement comme stagiaire.

En cuisine, le chef Thomas Cappelle est un produit 100 % local : né à Annemasse, il est passé par les écoles hôtelières de Thonon et Bonneville. À ses côtés, Jérémy, demi-chef de parti, et Gwenaëlle, « *une pièce maîtresse qui assure la plonge et aide la brigade lors des coups de feu* », sans oublier les jeunes en apprentissage : Antonin et Camille en cuisine et Noa en salle via le CFA de Groisy.

Plus de six mois par an, l'Auberge de La Fruitière accueille des stagiaires (Bonneville et Thonon) pour transmettre le métier. « *L'Auberge est un tremplin pour s'enrichir professionnellement* ».



L'auberge de la Fruitière

270 route de la Fruitière 74160 Vers
Tél. 04 50 35 29 85
contact@aubergedelafruitiere-vers74.fr
<http://aubergedelafruitiere-vers.fr/>

[Ouvert du mercredi au samedi 12h00-13h30 — 19h00-20h45](#)

Au niveau culinaire, tout est frais et fait maison, avec des fournisseurs le plus souvent locaux pour concocter des plats à tendance bistrannique. La carte, composée de trois entrées, quatre plats et quatre desserts, est revue tous les deux mois. Un renouvellement qui offre aux clients une expérience gustative dans un cadre agréable pour passer un bon moment.

Le Fournil Sucré Salé



Stéphane

Tu nous as quittés le 13 Décembre de cette année à 52 ans. Tu es parti si vite que nous n'avons pas eu la possibilité de te dire au revoir comme il se doit.

Avec ta moitié, Nathalie, vous avez fait le pari de vous installer il y a 6 ans à Vers et nous sommes très heureux que vous ayez fait ce choix.

Une boulangerie dans un village, c'est la Vie. Vous avez apporté de la Vie dans notre village. Vous avez pris une place dans chacune de nos familles. Toujours un mot gentil pour chacun, prendre des nouvelles de nous, de nos proches. Vous connaissiez le nom, prénom de tous vos clients ! Vous nous avez vus, pour certains d'entre nous, avoir des enfants, nous marier ou tout simplement vieillir.



Nous étions toujours accueillis par vos immenses sourires. Si Nathalie était en première ligne, tu n'hésitais pas à passer la tête par la porte pour nous saluer ! Tu avais la « bosse » du commerce, dixit Sébastien. Vous avez su vous intégrer à ce village et devenir des membres à part entière de cette communauté. Tu aimais rassembler les gens. Vous étiez là à toutes les manifestations, des vœux du Maire à la fête villageoise en passant par le marché de Noël.

Au-delà de ce commerce, Stéphane, tu étais toujours disponible pour tes amis ou voisins. Tu étais un vrai soutien pour tes proches. Tu étais généreux, gentil, tu avais toujours un mot pour rire. Pour citer Nass avec qui vous avez tissé une amitié forte : « 6 ans de bonheur à traverser la route pour passer du temps ensemble ».

Vous vous êtes donnés à fond dans ce commerce, comme le dit Sébastien, tu as « mouillé le maillot pour la commune ». On s'est régalé tous les jours avec ton pain, tes talents de traiteur, vos viennoiseries ou desserts que tu préparais avec ton équipe. Vous connaissiez toutes nos habitudes, nos goûts, vous chouchoutiez votre clientèle. Toi et Nathalie faisiez une équipe riche, solide et complémentaire.

Depuis que la boulangerie est fermée, c'est comme si la lumière s'était éteinte dans le village. Personne ne pourra te remplacer, personne ne pourra combler ce vide si soudain. Nous pensons à tous ceux que tu laisses, à ta moitié, Nathalie. Nous ne t'oublierons pas. Merci pour tout. Merci d'avoir fait un bout de chemin à Vers avec nous tous.

Article rédigé à l'aide de Nassima Khoudi Boughanem et Sébastien Tremblet. Merci à eux d'avoir partagé un peu de leurs souvenirs et de leur affection pour Stéphane.

Mélanie SAXOD



L'ADMR Viry-Vuache reste mobilisée

Malgré la crise sanitaire actuelle, l'**ADMR Viry-Vuache** maintient ses services, en particulier son aide auprès des personnes les plus vulnérables, sur l'ensemble de ses communes d'intervention.

Ce n'est pas moins d'une vingtaine d'aides à domicile et auxiliaires de vie sociale qui continuent d'intervenir auprès des bénéficiaires de l'association, dans le respect des

consignes d'hygiène.

L'association fournit à l'ensemble du personnel les protections nécessaires pour travailler en toute sécurité (masques, gants, gel hydro-alcoolique, sur-blouses, visières...) grâce notamment au soutien du Conseil Départemental et de l'Agence Régionale de Santé. Un service qui se poursuit avec des interventions d'aide à la personne (aide aux levers et couchers, à la toilette, à la prise de repas, à la réalisation des courses...) et l'entretien du lieu de vie.

La livraison de repas est également assurée sur notre territoire par l'ADMR Ussets et Rhône de façon quotidienne pour les bénéficiaires ou autres personnes qui le désirent. Si vous êtes intéressés le service de livraison de repas est joignable par téléphone au 06 71 68 03 99 ou par courriel : accueil.ussetsrhone@fede74.admr.org

L'ADMR Viry-Vuache maintient également sa mission de lien social grâce à son équipe de bénévoles qui appelle régulièrement les bénéficiaires afin d'éviter leur isolement. L'occasion pour eux d'être écoutés et de partager leurs difficultés et leurs angoisses en cette période exceptionnelle.

Nos secrétaires sont elles aussi sur le front au quotidien (gestion des plannings, maintien des permanences physiques pour équiper le personnel d'intervention, soutien aux intervenants, lien avec les bénéficiaires). Le bureau est fermé au public mais reste joignable par téléphone.

La continuité de ce service ne pourrait se faire sans l'engagement et le dévouement des salariés et bénévoles de l'ADMR Viry-Vuache. Je voudrais tout particulièrement remercier nos salariées d'avoir su répondre présentes malgré les craintes suscitées par la propagation du virus et pour leur volonté, leur professionnalisme et leur dévouement auprès de nos bénéficiaires.

Merci aussi à tous nos bénévoles pour leur appui si indispensable auprès de nos bénéficiaires et enfin MERCI à tous pour votre soutien. Surtout prenez bien soin de vous et de vos proches.

Anne-Marie BUSSAT, présidente **ADMR Viry-Vuache**

ADMR Viry Vuache - 1 Rue François Buloz 74520 VULBENS- Tél. : 04 50 04 86 45- Mail : accueil.viryvuache@fede74.admr.org

Favorisez nos annonceurs

Stores Clerc
Père et fils
Clere Emmanuel Gérant

Devis gratuit

Stores extérieurs et intérieurs
Volet roulant motorisation-automatisme

2 bis rue de l'égalité 74960 MEYTHET
Tél. + 33 6 83 23 39 77 . + 33 4 50 27 12 59
Fax + 33 50 27 37 46 . courriel : clerc7@wanadoo.fr

www.storesclerc.com

Adela
ARCHITECTE
Arnaud de Lavareille
Architecte DPLG & Urbaniste
Démarche HQE/constructions BBC

1 Avenue Gantin
74150 Rumilly
T: 04 50 66 79 54
F: 04 50 66 90 64
P: 06 08 52 80 04
adela-architecte@orange.fr
www.adela-architecte.fr

CANEL GÉOMÈTRE - EXPERT
CONSEILLER - VALORISER - GARANTIR

EVIAN-LES-BAINS **SAMOÈNS**
THONON-LES-BAINS **SAINT-JULIEN EN GENEVOIS**
MORZINE **FRANGY**
SAINT-JEOIRE EN FAUCIGNY **PREVESSIN-MOËNS**

T 04 50 75 00 77
-
F 04 50 75 67 67
-
M contact@canel-geometre.com



Comme cela avait été présenté dans le précédent bulletin municipal, la nouvelle maison de santé du Vuache ouvrira ses portes dès le printemps prochain.

Cette maison de santé, située à l'entrée de Valleiry (côté Viry), accueillera divers professionnels de la santé pour servir les habitants des 9 communes qui ont porté ce projet : Chênex, Chevrier, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry, Vulbens.

Elle sera composée d'un pôle accueillant des médecins généralistes, d'un pôle paramédical, d'un pôle de kinésithérapie et d'un laboratoire d'analyses médicales, sur une surface totale de 1370 m².

Financement

- Budget global : 3 100 000 €
- Subventions publiques : 33 % (10% état, 6 % région, 18 % département)
- Communes : 66% (emprunt de 2 072 000 €)



Professionnels ayant intégrés la maison de santé

- 3 médecins
- 4 infirmières
- 1 sage-femme
- 1 psychologue
- 1 orthophoniste
- 1 podologie
- 1 diététicienne
- 6 kinésithérapeutes

Professionnels désirant intégrer la maison de santé

- 1 médecin
- 2 psychologues
- 2 orthophonistes
- 1 psychomotricienne

Syndicat intercommunal du Vuache

Si la plus part des animations 2020 ont dû être annulées en raison de l'épidémie de covid-19, le Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV) et les associations locales ont pu malgré tout proposer quelques événements à la population.

Ainsi le vendredi 28 février 2020, le SIV et l'association Apollon74 ont organisé leur traditionnel chantier participatif dans le secteur du Bois du Ban (Vers et Viry). Cette opération soutenue financièrement par le Département de la Haute-Savoie, a rassemblé 23 personnes, élus et techniciens du SIV, bénévoles d'Apollon 74, de la Ligue de Protection des Oiseaux et du GHRA (Groupe Herpétologique Rhône-Alpes) et même trois enfants, qui ont entretenu les clairières et les mares créées dans cette zone pour le rare crapaud sonneur à ventre jaune et pour d'autres espèces d'amphibiens.

L'an dernier, les bénévoles avaient installé une dizaine d'auges en béton. Peu esthétiques, ces réceptacles offrent néanmoins des conditions idéales pour le Sonneur à ventre jaune, car il trouve dans ces mares artificielles l'ensemble des éléments répondant à ces besoins biologiques.

Depuis la première intervention sur ce site, en 2011, la population de sonneurs est passée de quinze à une centaine d'individus, ce qui fait du Bois du Ban la plus grosse station du Genevois pour cette espèce.

Sylvie Rinaldi est la nouvelle présidente du Syndicat Intercommunal du Vuache

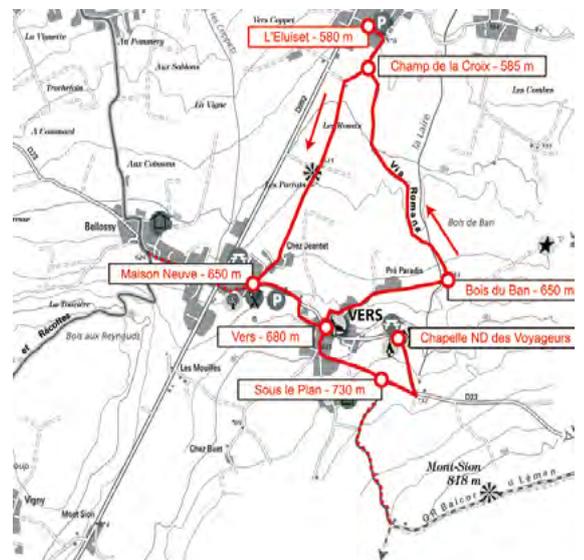
Les onze communes membres du SIV ayant désigné leurs délégués, un comité syndical a eu lieu mercredi 17 juin 2020 à l'espace Albert Fol de Valleiry pour l'élection du nouveau bureau. Après le mot de bienvenue du président sortant, Dominique Ernst, la réunion a commencé par une présentation des richesses naturelles du Vuache, détaillées par le naturaliste Jacques Bordon, conseiller scientifique du SIV. C'est ensuite Stéphane Patry, chargé de missions du SIV, qui a présenté les nombreuses actions menées par le syndicat.

Ces présentations terminées, le doyen de l'assemblée, Jean-Luc Roth, a procédé à l'élection du nouveau président du SIV. Des deux élus candidats, Frédéric Baranski, de Valleiry, et Sylvie Rinaldi, de Vulbens, c'est finalement cette dernière qui l'a largement emporté. Sylvie Rinaldi est agricultrice, mariée et maman de deux grands enfants. Passionnée par la nature et par le Vuache, elle va poursuivre avec enthousiasme et en équipe le travail engagé depuis des années par le SIV. La présidente a ensuite procédé à l'élection du nouveau bureau, composé de quatre personnes. Ont été élus, Frédéric Baranski (1er vice-président), Luc Méry (2ème VP), Marie-Christine Mermier et Yann Fol (membres).

Trois nouveaux sentiers balisés pour le Pays du Vuache

Dans le cadre du Schéma Directeur de la Randonnée pour le Pays du Vuache, l'équipe technique du SIV a récemment installé le mobilier de balisage PDIRP (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenades et de Randonnées) pour trois itinéraires pédestres et équestres :

1. « A travers les Grands Bois » : Cette première boucle se situe sur les communes de Valleiry et de Viry. Balisée pour les promeneurs et pour les cavaliers, elle est longue de 6.1 km et se parcourt en 1h45 (85 m de dénivelé positif). Départ : parking de La Joux à Valleiry.
2. « Les églises et les chapelles de Viry » : Cette seconde boucle est balisée pour la randonnée pédestre uniquement. Elle est longue de 11.2 km (155 m de dénivelé positif). Equipée de 10 panneaux d'interprétation, conçus par la Salévienne et le SIV, il faut compter 4 heures de marche pour une promenade découverte. Départ : parking du terrain de foot de Viry.
3. « Liaison Maison Neuve – Bellossy » : Enfin, ce petit parcours balisé d'environ 600 m permet de faire le lien entre l'Auberge de la Fruitière (départ de la boucle « Via Romana ») et Bellossy (boucle « Paysages et récoltes »). Cette dernière permet de rejoindre à pied les villages de Germagny (Viry) et de Chênex, ou le plateau des Longues Reisses (Jonzier-Epagny) par les Bois aux Reynauds, avec un point de vue remarquable à 360° !



Les Fiches-Topo correspondantes sont téléchargeables gratuitement sur le site internet du SIV

<http://pays-du-vuache.fr/documentation-gratuite>



La saison 2019-2020 restera une saison étrange, troublante, inédite dans l'histoire de notre association.

Après les festivités des P'tites Vuacheries qui marquaient les 50 ans de la MJC, cette crise sanitaire a plongé les populations, la société, le milieu associatif dans une situation inquiétante et malheureusement triste pour de nombreuses familles. Elle a également fragilisé les équilibres sociaux encore un peu plus.

Dès l'arrêt de nos activités le 16 mars dernier, le lien qui nous lie à vous a été rompu l'espace de quelques semaines et nous avons essayé de le conserver avec quelques actions (vidéos, courriels info, post, appel à la création etc..)

Le numérique a joué un rôle important. Si souvent décrié par son omniprésence dans nos vies, l'écran a permis de garder le sourire, de s'informer (trop parfois !), de communiquer tout simplement sans remplacer évidemment le vrai contact. Tout un pan de l'économie et notamment le milieu associatif avec ses activités de loisirs, sportives, et culturelles a pris le mur pandémique en pleine face !

Nous avons mis en place un plan de dédommagement pour les séances non faites dans un esprit de solidarité, en essayant de ne pas mettre en péril l'association et de continuer le fil de notre histoire. Certains jugeront que ce n'est pas assez mais nous avons fait le maximum pour satisfaire le plus grand nombre.

2020-2021 se profile au loin avec nous l'espérons, la joie et le bonheur de se retrouver ! C'est également l'occasion d'inaugurer notre nouveau portail Inoé pour répondre à vos attentes et vous proposer un meilleur service. Autre nouveauté, vous avez pu découvrir ci-dessus, notre nouveau logo !

« Vous retrouver » c'est un plaisir réel et sincère ! Je vous souhaite, d'ores et déjà une belle saison 2020-2021.

Pascale Quilez
Présidente de la MJC du Vuache

INFORMATIONS RELATIVES A COVID-19

[Information Covid-19 – Les impacts pour votre MJC]

Comme beaucoup, la MJC est à nouveau touchée directement par les nouvelles mesures gouvernementales. Pour le bien de tous, nous devons fermer certains secteurs. Vous trouverez toutes les informations sur notre communiqué.

Pour rester informés, suivez-nous !

- Facebook : www.facebook.com/mjcvuache/

- Note site web : www.mjcvuache.com

- Abonnez-vous à notre newsletter

Horaires de l'accueil au public :

Lundi – Mardi – Jeudi : 16h – 19h30

Mercredi : 10h – 12h / 14h30 – 19h

<https://www.mjcvuache.com/wp-content/uploads/2020/10/CommuniqueMJCduVuachecovid.pdf>

En attendant, prenez bien soin de vous.

Nous gardons le contact ❤️



Les élus communautaires 2020-2026

LES MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'exécutif



**Pierre-Jean
CRASTES**

Président



Carole VINCENT
2^{ème} vice-présidente
Habitat



Michel DE SMEDT
4^{ème} vice-président
Finances



Eric ROSAY
6^{ème} vice-président
Eau et
assainissement



Florent BENOIT
8^{ème} vice-président
Développement
économique,
formation,
commerce



Marc GENOUD
10^{ème} vice-président
Transition
énergétique,
réseau numérique,
développement
durable, plan climat



François DE VIRY
12^{ème} vice-président
Développement de
filiales économiques,
de nouvelles
entreprises, soutien
à la création et
l'innovation, tourisme



Michel MERMIN
1^{er} vice-président
Aménagement du
territoire



Julien BOUCHET
3^{ème} vice-président
Transport et
mobilité



**Valérie THORET-
MAIRESSE**
5^{ème} vice-présidente
Environnement
(corridors, rivières,
déchets)



**Solenn
BEN OTHMANE**
7^{ème} vice-présidente
Petite enfance



Béatrice FOL
9^{ème} vice-présidente
Action sociale,
gérontologie



Alban MAGNIN
11^{ème} vice-président
Communication,
coopération avec les
communes



**Jean-Claude
GUILLON**
13^{ème} vice-président
Patrimoine
communautaire, sport
culture, associations,
ressources humaines

Les autres membres



Anne RIESEN
Maire d'Archamps



**Jean-Luc
PECORINI**
Maire de Bossey



Agnès CUZIN
Maire de Chevrier



Myriam GRATS
Maire de Feigères



**Véronique
LECAUCHOIS**
Maire de Saint-
Julien-en-Genevois



Joëlle LAVOREL
Maire de Vers



Laurent CHEVALIER
Maire de Viry



Laurent DUPAIN
Adjoint au maire
de Présilly

LES 49 MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET 8 SUPPLÉANTS

ARCHAMPS



Anne
RIESEN
(Maire)



David
ZAMOFING



Solenn
BEN OTHMANE



Marc
GENOUD
(Maire)



Nathalie
LAKS



Nicolas
LAKS



Jean-Luc
PECORINI
(Maire)



Dominique
DAUSSE
(suppléant)



Pierre-Jean
CRASTES
(Maire)



Léon
DUVAL
(suppléant)



Agnès
CUZIN
(Maire)



Thierry
ROSAY
(suppléant)

BEAUMONT

BOSSEY

CHENEX

CHEVRIER

COLLONGES-SOUS-SALÈVE

DINGY-EN-VUACHE

FEIGÈRES

JONZIER-ÉPAGNY

NEYDENS



Valérie
THORET-MAÏRESSE
(Maire)



Marc
THOUVENIN



Kinga
IGLOI



Vincent
LECAQUE



Eric
ROSAY
(Maire)



Marc
MENEGHETTI
(suppléant)



Myriam
GRATS
(Maire)



Michel
SALLIN



Michel
MERMIN
(Maire)



Patrice
LACHENAL
(suppléant)



Carole
VINCINT
(Maire)

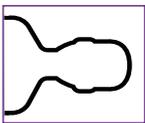


Lionel
VESIN

PREUILLY



Laurent
DUPAIN



Tony
PORRET
(suppléant)



Veronique
LECAQUE
(Maire)



Julien
BOUCHET



Sabine
LOYAU



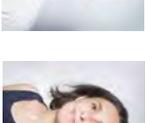
Michel
DE SMEDT



Isabelle
ROSSAT-MIGNOD



Christophe
BONNAMOUR



Diane
CHAPPOT



Julien
CHEVALLIER



Geneviève
NICOUD



Jean-Claude
GUILLON

SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

SAVIGNY

VALLÉIRY



Dorine
BESSON



Pierre
DURET



Antoinette
VELLIARD



Evelynne
BATTISTELLA



Cédric
MARX



Béatrice
FOL
(Maire)



Yann
FOL
(suppléant)



Alban
MAGUIN
(Maire)



Hélène
ANSELME



Amar
AVERB



Corinne
DURAND

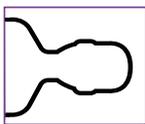


Marie-Néglie
BOURQUIN

VERS



Josie
LAVOREL
(Maire)



Philippe
DUPRAZ
(suppléant)



Laurent
CHEVALIER
(Maire)



Ludvine
JACQUET



François
DE VIRY



Michèle
SECRET



André
BONAVENTURE



Florent
BENOIT
(Maire)



Frédéric
GUILLET

VULBENS



Gouvernance

L'EXÉCUTIF

- réunit le Président et les 13 Vice-présidents
- pilote les actions de la Communauté de communes

LE COMITÉ DE PRÉSIDENTICE

- réunit le Président, certains Vice-Présidents et des cadres
- instance informelle de préparation des décisions prises par le Bureau ou le Conseil communautaire

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

- réunit le Président, les Vice-Présidents et certains membres du Conseil communautaire
- prépare les conseils communautaires, délibère et donne des avis dans son champ de délégation

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- est composé de 49 membres titulaires et 8 suppléants
- délibère sur les sujets structurants et en matière budgétaire
- ses séances sont publiques

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

- réunissent des élus municipaux et/ou communautaires
- donnent des avis sur les projets et études
- travaillent les dossiers pour les soumettre au Bureau ou au Conseil communautaire
 - Aménagement, habitat
 - Mobilité
 - Finances
 - Déchets
 - Environnement, transition énergétique
 - Eau, assainissement
 - Social, seniors, petite enfance
 - Économie, formation, tourisme
 - Communication, services aux usagers, mutualisation

LES COMITÉS DE PILOTAGE / GROUPES DE TRAVAIL

- peuvent être constitués en cas de besoin pour étudier certains aspects et suivre le déroulement de projets spécifiques

MUTUELLE SANTÉ

Trouvez la formule adaptée à vos besoins

«Mutuelle santé» ou «complémentaire santé» selon les appellations, elle peut représenter un coût difficile à supporter. Avec « **Ma commune ma santé** » ne faites plus l'économie d'une mutuelle par manque de moyens. « **Ma commune ma santé** », ce sont des contrats collectifs négociés par Actiom. Le but ? Que chacun puisse trouver la formule adaptée à ses besoins à un coût compétitif. Ce dispositif est le fruit d'un conventionnement entre la Communauté de communes du Genevois (CCG) et Actiom depuis 2017.

Comment bénéficier de « ma commune ma santé » ?

- être résident de l'une des 17 communes de la CCG (liste en bas de page) ou être commerçant, artisan, agent public dans l'une de ces communes
- prendre rendez-vous lors d'une permanence (dates au verso) au 05 64 10 00 48
- adhérer à l'association Actiom (12€)



L'association Actiom, à but non lucratif donc non commerciale, est totalement indépendante.

Fort de ses plus de 2 900 communes adhérentes et de ses 5 départements partenaires, Actiom négocie des contrats collectifs auprès des compagnies d'assurance et des mutuelles dans le but d'obtenir les meilleures conditions possibles pour ses adhérents particuliers.

COORDONNÉES

ACTION :

(prise de rendez-vous et renseignements)
05 64 10 00 48
www.macommunemasante.org

PERMANENCES :

Locaux CCG :
38 rue G. de Mestral
Bâtiment Athéna 2
Archamps Technopole - 74160 Archamps



ARCHAMPS • BEAUMONT • BOSSEY • CHÉNEX • CHEVRIER • COLLONGES-SOUS-SALÈVE • DINGY-EN-VUACHE • FEIGÈRES • JONZIER-ÉPAGNY • NEYDENS • PRÉSILLY • SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS • SAVIGNY • VALLEIRY • VERS • VIRY • VULBENS

COMPOSTAGE

Commandez votre kit

WWW.CC-GENEVOIS.FR

J'ai déjà un compte usager (créé pour demander ma carte d'accès déchetteries) :
je passe directement à l'étape 4.

ETAPE 1

Je numériser mes 2 justificatifs :

- 1 pièce d'identité (carte d'identité recto-verso, passeport ou permis de conduire)
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture tél., électricité, gaz, Internet, quittance de loyer...)

ETAPE 2

Je me connecte sur :

WWW.CC-GENEVOIS.FR

rubrique compostage.

Je crée mon compte personnel en ligne (facile et rapide) et j'ajoute mes 2 justificatifs sur la plateforme numérique de gestion des déchets.

ETAPE 3

Je reçois un mail de validation avec mes codes d'accès.

ETAPE 4

Je me connecte à mon compte personnel sur www.cc-genevois.fr (rubrique compostage) et je commande mon kit de compostage.

POUR QUI ?

La commande de kit de compostage est réservée aux habitants des 17 communes de la CCG (liste au verso) dans la limite d'un kit par foyer.

TARIF

Participation financière de 15 €
Chèque à l'ordre du trésor public à faire parvenir à la CCG

Après réception de votre paiement et validation de votre commande, vous recevrez les modalités pratiques pour retirer votre kit de compostage.

PAS D'ACCES A INTERNET ?

Si vous n'avez pas la possibilité de commander votre kit de compostage en ligne (www.cc-genevois.fr), nous vous invitons à vous rapprocher de la Communauté de communes : 38 rue Georges de Mestral - Archamps Technopole - Bât. Athéna - 04 50 95 92 60.

Lignes régulières – TPG

Ligne N : Valleiry ↔ Saint-Julien

Ligne D : Saint-Julien ↔ Genève

Ligne 63 : Viry-Eglise ↔ Confignon-Croisée avec un parking-relais (P+R) à Viry

Ligne 76 : Viry-Eglise ↔ La Plaine avec un parking-relais (P+R) à Viry

Ligne M : Collonges Bourg d'en Haut ↔ Beaumont-le Châble via le technopole d'Archamps, Saint-Julien et Neydens-Vitam

Tous les horaires et tarifs sont consultables sur le site tpg.ch



Lignes de bus interurbaines

Ligne 13 : Frangy ↔ Saint-Julien en passant par Maison Neuve

Ligne 11 : Saint-Julien ↔ Annemasse en passant par Collonges, Archamps ou Bossey.

Ligne T72 : Genève ↔ Annecy en passant par Saint-Julien

Le transport interurbain est organisé par la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Toutes les fiches horaires sur le site auvergnerhonealpes.fr



Transport scolaire

Le **lundi, mardi, jeudi et vendredi**, en plus des transports scolaires habituels, le car P39 fait un aller plus tardif en direction des établissements de St Julien et un retour avancé pour ceux finissant plus tôt.

Le matin : départ de Maison Neuve à 8h33 (direction St Julien)

Le soir : départ du collège Rimbaud à 15h35 et du lycée à 15h50 (direction Maison Neuve)

Transport à la demande : PROXIGEM

Proxigem est un service complémentaire au réseau de transport du territoire réservé aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes éloignées des arrêts de transport public.

PROXIGEM fonctionne du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h (sauf jours fériés)

Réservation au : 0 800 04 74 00 ou par courriel : resa@proxigem.fr

Délai de réservation : La veille pour le lendemain matin

Le samedi pour le lundi matin

2 jours en avance pour les trajets vers Annecy ou Annemasse

Tarif d'un trajet : 3€ au sein de la Communauté de Communes du Genevois

4.50€ vers Annemasse ou Annecy

Toutes les infos sur le site de cc-genevois.fr



Covoiturage

HÉ!LÉMAN est un système de covoiturage sans inscription. 4 bornes de covoiturage ont été mises en place, dont deux à Viry (Eglise et P+R), une à Valleiry (Espace Fol) et une à Confignon Croisée.

Rendez-vous sur le site dédié : www.covoiturage-leman.org/comment-ca-marche

Plateforme régionale : Mov'ici Auvergne-Rhône-Alpes : movici.auvergnerhonealpes.fr/



Autopartage CITIZ

C'est un service payant de mise à disposition 24h/24, 7j/7 de véhicules à des points fixes, que l'on peut louer pour tout type de déplacement : professionnels ou personnels.

5 stations d'autopartage CITIZ : 4 à Saint-Julien et 1 à Archamps. Comment ça marche ?

- Je m'inscris en ligne sur le site www.alpes-loire.citiz.fr
- Je réserve un véhicule 24h/24 sur www.alpes-loire.citiz.fr ou par tél. 04 76 24 57 25
- Je récupère le moment venu un véhicule dans un des points de stationnement
- Je le dépose à la même place après usage
- Je règle par prélèvement mensuel



Favorisez nos annonceurs



Tél. 06 99 20 07 55

**TOUS LES JEUDIS
CROISEE DE MAISON-NEUVE (VERS) DE 17h à 21h**

Pour vos événements, nous nous déplaçons.

Nos pâtes à pizza sont faites MAISON au levain

Du 1^{er} au 7 de chaque mois, une pâte à pizza différente.

Du 8 au 31 de chaque mois, notre pâte à pizza est faite à base de farine complète.

Païement : carte de crédit / espèces / chèques

PIZZA

Marguerite

Tomates, mozzarella, olives, origan

9.-- €

Napolitaine

Tomates, mozzarella, anchois, olives, origan

11.-- €

Reine

Tomates, mozzarella, jambon blanc, olives, origan

11.-- €

Capricieuse

Tomates, mozzarella, jambon blanc, champignons, câpres, olives, origan

12.-- €

Pizz Complète

Tomates, mozzarella, jambon blanc, olives, origan, œuf bio

12.-- €

Pizz Complète Champ

Tomates, mozzarella, jambon blanc, champignons, olives, origan, œuf bio

12.50 €

Pizz Complète de Luxe

Tomates, mozzarella, jambon de Parme, olives, origan, œuf bio

13.-- €

Pizz Complète de Luxe Champ

Tomates, mozzarella, jambon de Parme, champignons, olives, origan, œuf bio

13.50 €

5 Fromages

Tomates, mozzarella, chèvre, raclette, reblochon, gorgonzola

13.-- €

Favorisez nos annonceurs

PIZZA PTI BILLIG

Pizza

4 Saisons	13.-- €
Tomates, mozzarella, artichauts, champignons, jambon blanc, poivrons, olives, origan	
Sicilienne	14.50 €
Tomates, mozzarella, thon, oignons, câpres, olives	
Tonno	15.-- €
Tomates, mozzarella, thon, gorgonzola, oignons rouges, olives	
Norvégienne	14.50 €
Tomates, mozzarella, saumon fumé, crème fraîche, ciboulette en saison ou câpres	
Orientale	13.-- €
Tomates, mozzarella, merguez, poivrons, oignons, olives, origan	
Orientale chèvre	13.50 €
Tomates, mozzarella, merguez, chèvre, oignons	
Orientale Miel	13.--€
Tomates, mozzarella, merguez, pomme de terre, miel	
Chèvre Miel Noix	12.50 €
Tomates, mozzarella chèvre, miel noix	
Chèvre, Miel	12.-- €
Tomates, mozzarella, chèvre, miel	
Chèvre Noix	12.-- €
Tomates, mozzarella, chèvre, noix	
Gorgonzola noix	12.50 €
Crème, mozzarella, gorgonzola, noix	
Savoyarde	13.-- €
Tomates, mozzarella, fromage raclette, jambon de Parme	
Tartiflette	13.-- €
Tomates, mozzarella, reblochon, pommes de terre, crème, lardons	
Végétarienne	12.50 €
Tomates, mozzarella, artichauts, champignons, tomates fraîches, poivrons, oignons, olives, origan	
Calabraise	14.-- €
Tomates, mozzarella, salami piquant, tomates cerises, olives	
Italia	15.50 €
Tomates, mozzarella, jambon de Parme , tomates cerises, copeaux de parmesan, olives	
Exotique	14.-- €
Tomates, mozzarella, salami piquant, ananas, tomates cerises	
Fermière	13.-- €
Crème, mozzarella, oignon, lardons, pommes de terre	
Carbonara	13.-- €
Crème, mozzarella, lardons, oignons, œuf bio	
Charolaise	15.-- €
Tomates, mozzarella, viande de bœuf hachée, oignons, poivrons, olives, herbes de Provence	
Cannibale	16.-- €
Tomates, mozzarella, viande de bœuf hachée, œuf bio, oignons champignons, olives, herbes de Provence	

Pizza du moment

Nous consulter

PIZZAS DESSERT

Nutella	7.50 €	Nutella avec bananes ou noix ou ananas	8.50 €
---------	--------	--	--------

Police pluricommunale

Un service de police pluricommunale
créé avec 6 communes

Chenex – Chevrier – Valleiry – Vers – Viry – Vulbens



Le casque de vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans

Depuis le 22 mars 2017, le port d'un casque de vélo est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Le but de cette obligation est de réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo.

En cas de non respect de cette règle, un adulte qui transporte un enfant non casqué en vélo ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende de 125 euros.

Il est évident que si le port du casque n'est pas obligatoire pour les personnes ayant 12 ans et plus, il est néanmoins fortement recommandé de se protéger.

Opération Tranquillité Vacances



Cette action en place toute l'année consiste en la surveillance ponctuelle et régulière des habitations dont les occupants sont absents plusieurs jours.

Vous partez en vacances et vous souhaitez qu'un œil attentif soit porté sur votre résidence ?

Signalez votre départ à la Police Municipale Pluricommunale du Vuache

Email : police-vuache@viry74

Le brûlage à l'air libre des déchets verts, une pratique interdite sur l'ensemble du département

Le brûlage des déchets verts par les particuliers et les professionnels est strictement interdit sur l'ensemble du département. Cette interdiction est rappelée par l'article 84 du Règlement Sanitaire départemental (RSD), par l'arrêté préfectoral n°2012131-0019 ainsi que par la circulaire du 18 novembre 2018.

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :

- LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL
- LE BROYAGE ET LE PAILLAGE
- LA DÉCHETTERIE

En cas de non respect du Règlement Sanitaire Départemental, une contravention de 450 euros peut-être appliquée pour un particulier (Article 131-13 du Code Pénal).

Objets trouvés

Vous êtes en possession d'un objet trouvé ou à la recherche d'un objet perdu ?

Contactez la Police Municipale Pluricommunale du Vuache.

Quelques rappels...

Utilisation d'écouteurs ou de téléphone en conduisant

L'utilisation d'écouteurs par un conducteur de deux-roues ou de voitures est interdite. Cette infraction est réprimée d'une amende de 135 euros et du retrait de 3 points sur le permis de conduire. (La sanction financière est aussi valable pour les cyclistes).

Tout usage du téléphone en conduisant est soumis à la règle précédente (le fait de tenir son téléphone en conduisant est passible de la même sanction).

Passages protégés pour piétons

Tout conducteur est tenu de céder le passage aux piétons s'engageant dans la traversée d'une chaussée ou manifestant l'intention de le faire.

En cas de non respect, une amende forfaitaire de 135 euros s'applique ainsi que le retrait de 4 points.

Piétons et conducteurs, redoublez de vigilance en hiver car la faible luminosité est source de danger ! Les vêtements (aussi les cartables pour les enfants) avec des bandes réfléchissantes sont un bon moyen d'être mieux vu.



Contactez nous au 04.50.74.32.28 (Les Mercredi matin de 8h30 à 11h30) et par e-mail : police-vuache@viry74.fr

Règles de bon voisinage



Chers habitants,

Nous sommes une commune rurale, n'hésitez pas lors de votre arrivée au village à vous présenter et à saluer vos voisins.

Vous trouverez ci-dessous quelques rappels utiles afin de respecter la tranquillité de tous et de participer au bien-vivre ensemble.

	<p>Bruit et nuisances sonores</p> <p>Tout bruit est interdit de jour comme de nuit à partir du moment où il occasionne une gêne pour le voisinage.</p> <p>Pour vos travaux de bricolage, jardinage, les horaires d'utilisation sont les suivants :</p> <p style="text-align: center;">Du lundi au vendredi : de 8h à 20h Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h <u>Interdit le dimanche par arrêté municipal</u></p> <p>Une tolérance est accordée aux agriculteurs dans le cadre de leur pratique professionnelle.</p>
	<p>Animaux domestiques</p> <p>Bruit : Les propriétaires d'animaux ou ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que les animaux ne provoquent pas de nuisance sonore de jour comme de nuit.</p> <p>Promenades : les propriétaires d'animaux sont priés de tenir leur chien en laisse et de ramasser les déjections. Des sacs ont été mis à disposition dans plusieurs endroits sur la commune.</p> <p>ATTENTION : les champs sont privés et ne sont pas des lieux de promenade ; l'herbe souillée par les crottes de chien est source de maladie pour le bétail.</p>
	<p>Stationnement, vitesse</p> <p>Vitesse : Pour la sécurité de tous, merci de modérer votre vitesse dans le village</p> <p>Stationnement : Merci de respecter les aires de stationnement dédiées. Pas de stationnement abusif sur les parkings publics. Les parkings devant la boulangerie et sur le côté de la mairie sont réservés aux usagers de la mairie et des commerces uniquement.</p>
	<p>Ordures ménagères et encombrants</p> <p>Ordures ménagères : Vos poubelles doivent être portées dans le point de collecte le plus proche.</p> <p>Encombrants et déchets verts : ils sont à déposer en déchetterie de Vulbens ou de Neydens. Demander une carte d'accès à la Communauté de Communes du Genevois (www.cc-genevois.fr). La réglementation interdit le brûlage des déchets verts.</p> <p>Quand les containers sont pleins, merci de repartir avec vos déchets et de ne pas les poser à côté !</p>
	<p>Entretien des haies, déneigement</p> <p>Entretien des haies : les travaux de jardinage doivent être faits sans gêner le voisinage. Les haies et buissons en bordure de voirie doivent être taillés et entretenus.</p> <p>Déneigement : la commune et le département font de leur mieux pour déneiger les espaces publics, les voies communales et départementales. Il est demandé aux riverains de déneiger et saler au droit de leur propriété.</p> <p>Pour des informations plus complètes, voir le règlement communal sur les aménagements paysagers (en mairie ou sur www.vers74.fr).</p>

Les croix de mission

Un patrimoine discret et un peu oublié



La croix de Bellossy vers 1900

Celles que nous pouvons voir souvent en bord de route ou à un croisement datent pour la plupart de la deuxième partie du XIX^e siècle ou du XX^e siècle jusque dans les années 1960. Elles sont la manifestation de la croyance de nos ancêtres motivée par les curés de nos paroisses. Les prêtres organisaient ces missions pour stimuler la foi de leurs paroissiens. Ils faisaient venir des missionnaires, souvent de la congrégation des Missionnaires de Saint-François de Sales dont le fondateur était le père Pierre-Marie Mermier originaire de Chaumont mais aussi des prédicateurs d'autres congrégations (Jésuites, rédemptoristes, capucins etc.).



Même vue en 2020 (voir note en fin d'article)

Les origines de la congrégation de Saint-François de Sales remontent à 1822.

Suite aux méfaits de la Révolution française sur la religion et le retour de la Savoie dans le royaume sarde, le père Mermier a ambitionné de relancer la foi des habitants et relancé les vocations sacerdotales. La congrégation a été finalement créée en 1834, validée par l'évêque d'Annecy en 1838 et approuvée par le pape en 1889. Sa vocation principale était d'aller évangéliser les peuples lointains en Inde, en Afrique et en Amérique du Sud, sans oublier les habitants de la Savoie et tout particulièrement dans les paroisses de campagne. Un des membres de sa famille s'était installé à Bellossy.



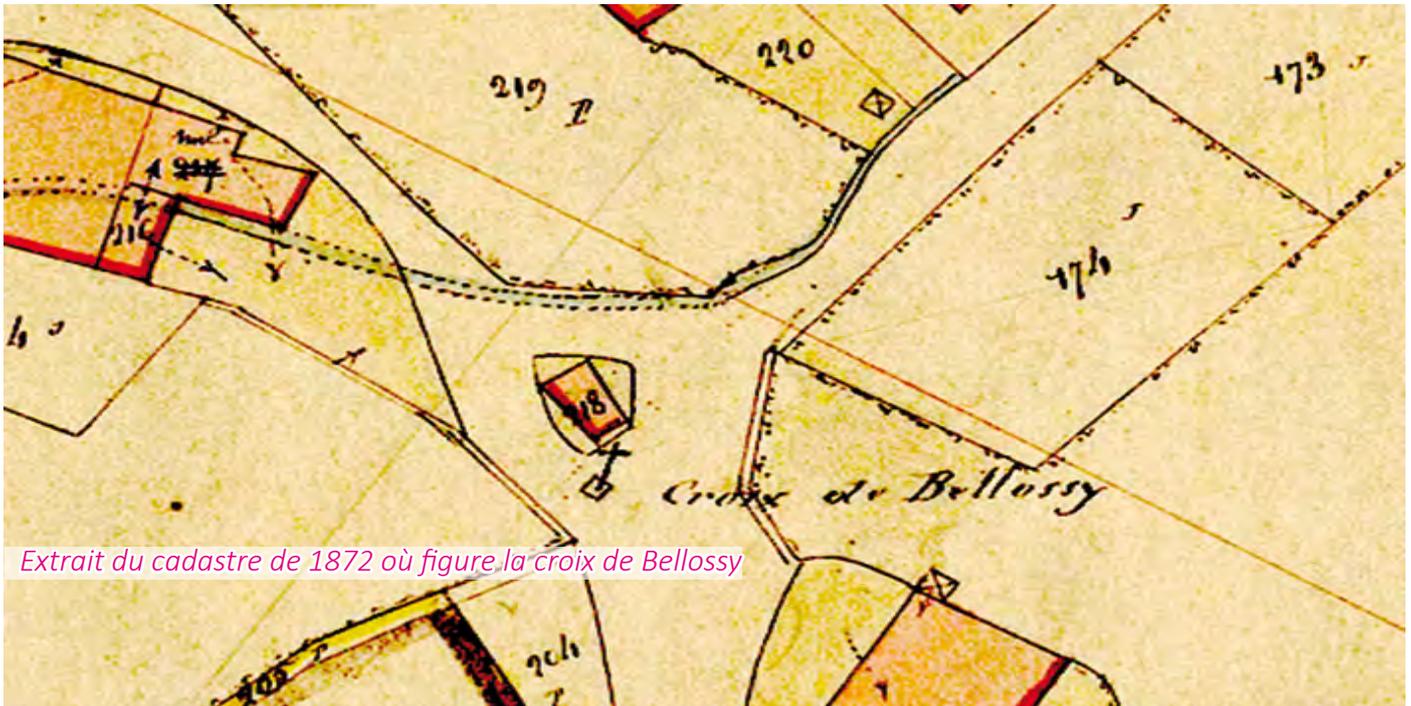
La croix de Maison Neuve à son emplacement primitif

Ces missions organisaient généralement pendant une semaine, en faisant appel à des prêtres extérieurs, des temps forts spirituels : processions, récitation du chapelet, adoration du Saint-Sacrement, messes, confessions, vêpres, ponctuées de prêches et de conférences religieuses. Souvent une croix était érigée en un lieu public comme mémorial de la mission. La date était gravée et parfois une prière ou une citation biblique ; c'est ainsi qu'à Vers on conserve de ce passé six croix de Missions.

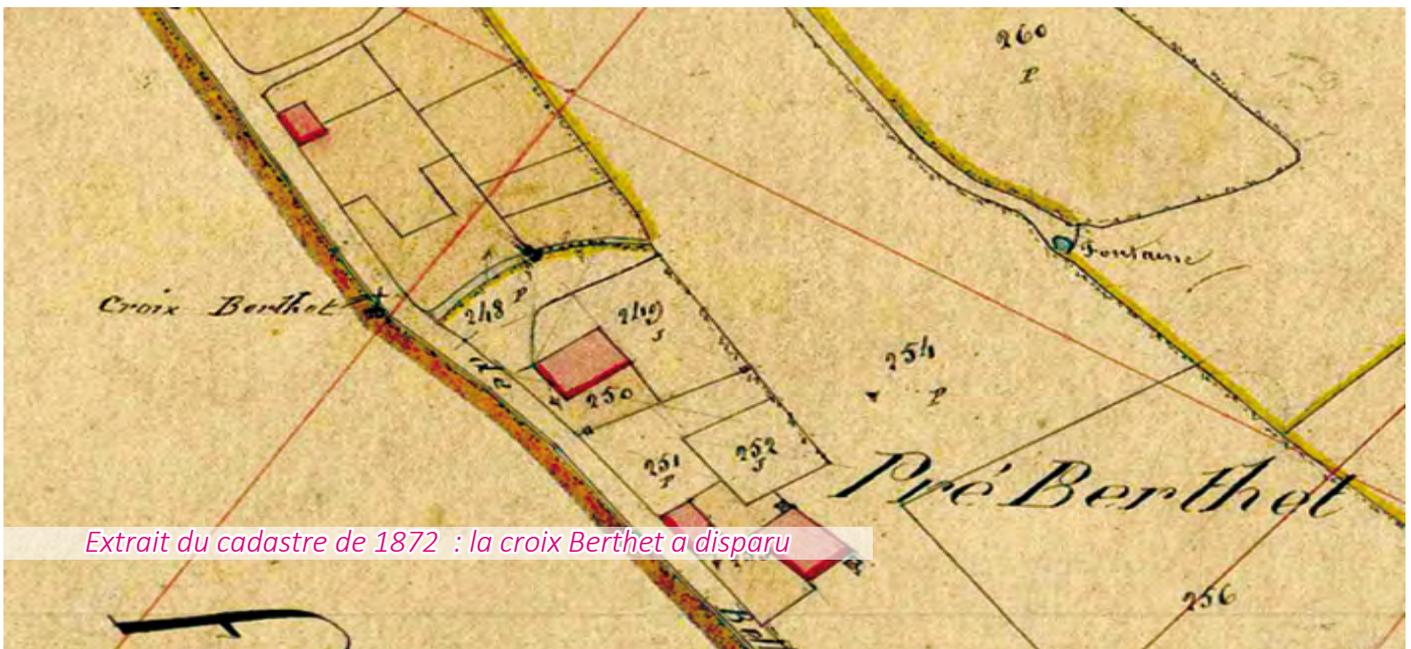
Ces croix, témoins d'une culture religieuse catholique, souffrent des affres du temps. Celle située en face de l'église, érigée en 1897 dans le jardin du presbytère, au carrefour des routes de la Motte et de Croix Biche a perdu sa croix il y a quelques années. Celle de Bellossy de 1888 s'efface dans le feuillage d'un arbre. Pour la plupart d'entre elles les inscriptions deviennent de plus en plus difficiles à lire.

Les croix de mission

La croix la plus ancienne qui est conservée est celle du cimetière. Elle date de 1882. Elle a été déplacée du cimetière qui se trouvait autour de l'église au nouveau cimetière en 1904. Certaines ont certainement été remplacées, notamment celle de Bellossy qui apparaît sur le cadastre de 1872.



Extrait du cadastre de 1872 où figure la croix de Bellossy



Extrait du cadastre de 1872 : la croix Berthet a disparu

D'autres croix ont été érigées ou tout au moins financées par des particuliers, les familles Buet, Vincent et Cartier. Les deux premières étaient-elles des croix de mission comme les autres ? La dernière semble correspondre à un règlement de compte entre familles voisines (Voir « Histoire de la Commune de Vers, de Dominique Ernst, page 154). Que l'on soit croyant ou non, ces croix font partie de notre patrimoine historique. Elles doivent être pérennisées. Elles sont le témoin d'une culture religieuse qui a bien évolué depuis 150 ans. Au niveau de la Communauté de Communes du Genevois, plus de cent croix ont été recensées par la société d'histoire la Salévienne. Une étude de ces croix est en cours. Claude Mégevand, président de La Salévienne

Note : la croix de Bellossy n'est plus visible en 2020 ; enfouie dans le marronnier, elle est en cours de restauration et sera réinstallée ultérieurement à un autre emplacement qui n'a pas encore été choisi.

Si vous avez des documents ou des informations sur chacune d'elles, n'hésitez pas à prendre contact avec la Salévienne : salevienne@gmail.com



Photo : Thomas Janner - 26 août 2020